

dans les CRENAS (Centre de Récupération et d'Education Nutritionnelle Ambulatoire pour la Malnutrition Aiguë Sévère), ainsi que le pourcentage des CSB appliquant la PCIME (Prise en Charge Intégrée des Maladies de l'Enfant). Cependant, face à une insuffisance en soins de qualité au niveau des CSB et le manque de sensibilisation, le taux de consultation prénatale 4 n'a enregistré que 25,56% sur 45% envisagés, qui plus est, le nombre d'enfants non vaccinés a littéralement explosé, dépassant les prévisions, s'expliquant par les réticences liées à la pratique des us et coutumes surtout en zone enclavées.

- *Fournitures de soins de santé de qualité* : le taux de guérison au niveau hospitalier a connu une augmentation de 2,65% par rapport à la prévision. De plus, le taux de consultations externes aux formations sanitaires de base a connu également un léger accroissement de 0,6% par rapport à ce qui était attendu.

- MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Tableau 33 : Synthèse des réalisations financières et physiques

Cod prog	Libellés programmes	Crédits finaux	Dépenses Réalisées	Taux de réal.	Inscrits	A	NA	ND	Aut.	Taux de réal.
045	Administration et coordination	26 791 617 000,00	26 318 344 443,22	98,23	7	2	5	0	0	28,57%
312	Jeunesse et loisirs	7 254 810 000,00	3 286 382 451,89	45,30	7	2	5	0	0	28,57%
301	Sports	12 640 514 000,00	12 264 329 936,97	97,02	11	2	9	0	0	18,18%
TOTAL		46 686 941 000,00	41 869 056 832,08	89,68	25	6	19	0	0	24,00%

Sources : Budget d'exécution LFI et LFR, RAP 2019

Mission « Jeunesse »

- *Administration et coordination* : la plupart des indicateurs fixés n'ont pas été atteints, sauf celui ayant eu pour objectif le renforcement de l'efficacité de l'administration de la jeunesse et des sports. A cet effet, 12 partenariats internationaux en matière de jeunesse et des sports ont été renforcés en réponse à l'agenda 2020 avec le comité international olympique, à la déclaration de Berlin de l'UNESCO (The United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization) et aux engagements mondiaux pour la jeunesse. Dans cette optique, 9 bâtiments et équipements adéquats ont été également octroyés aux services centraux et déconcentrés du Ministère. Cependant, 5 manuels de formation uniquement ont été élaborés avec des dispositifs de Perfectionnement Professionnel Continu (PPC) sur 70 envisagés, et seuls 102 techniciens locaux/communautaires dans les domaines de la jeunesse et des sports ont été formés sur les 300 attendus, avec des dispositifs de Perfectionnement Professionnel Continu au niveau régional et local (formation décentralisée).

- *Jeunesse et loisirs* : l'objectif consistait à promouvoir le développement soutenu et durable de la jeunesse malgache en diapason avec les objectifs du développement durable. Les résultats obtenus ont largement déçu : seuls 26 456 adolescents et jeunes sur 100 000 envisagés ont été protégés contre les fléaux de toutes sortes et sensibilisés par des messages véhiculant la paix, la santé des jeunes, l'enjeu du changement climatique, l'éducation et l'anti dopage. 7 centres pour les jeunes,

capables d'assumer efficacement leur mission d'insertion socio-économique des jeunes ont été installés sur 22 envisagés et 240 jeunes entrepreneurs sur 900 attendus ont été formés.

Mission « Sports »

- *Sports* : aucune fédération en charge du sport scolaire et du sport universitaire n'a été renforcée dans le cadre de la préparation de la relève sportive sur les 100 attendues. Aucune école, communauté, ni église dotée d'une Ecole de Sport et de la Vie (ESV) autonome et performante n'a été enregistrée. Seuls 280 jeunes talents sportifs malgaches sur 1 000 attendus ont été encadrés et accompagnés vers le haut niveau. Cependant, 3 fédérations sportives comme prévues ont été dotées d'infrastructures aux normes et d'équipement de qualité entre autres la construction de boulo-drome à Toamasina et à Mahajanga et la reprise de travaux de construction du stade manarapenitra à Barikadimy Toamasina.

- MINISTERE DE LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME

Tableau 34 : Synthèse des réalisations financières et physiques

Cod prog	Libellés programmes	Crédits finaux	Dépenses réalisées	Taux de réal.	Inscrits	A	NA	ND	Aut.	Taux de réal.
066	Administration et coordination	16 523 130 000,00	14 062 822 910,35	85,11	1	0	1	0	0	0,00%
828	Population et développement	10 645 619 000,00	1 235 491 085,55	11,61	3	0	3	0	0	0,00%
829	Genre et développement	2 323 982 000,00	316 955 510,00	13,64	2	1	1	0	0	50,00%
830	Protection sociale	21 790 834 000,00	3 015 950 398,04	13,84	2	1	1	0	0	50,00%
TOTAL		51 283 565 000,00	18 631 219 903,94	36,33	8	2	6	0	0	25,00%

Sources : Budget d'exécution LFI et LFR, RAP 2019

- *Administration et coordination* : le taux d'exécution budgétaire n'a été réalisé qu'à 42,95% dû à un problème de quitus, entraînant le retard de l'engagement.

- *Population et développement* : dans le cadre de la mise en place d'un cadre et d'un système de protection adaptés aux besoins de l'enfant, 10% des dispositifs d'accueil et d'appui opérationnel prévus être instaurés l'ont été, contre 25% initialement. Quant à la réduction de l'exclusion sociale, 5 000 personnes âgées ont vu leurs droits valorisés sur 8 000 envisagés et 100 séances de sensibilisation ont été effectuées pour promouvoir les droits des personnes en situation de handicap.

- *Genre et développement* : l'objectif « améliorer le statut socio-économique et juridique des femmes » n'a été rempli que partiellement. Ainsi, un seul dispositif sur l'égalité du genre a été vulgarisé sur 4 prévus et les 4 000 victimes de violences basées sur le genre ont toutes été prises en charge et bénéficiaires d'appui en réinsertion économique.

- *Protection sociale* : l'objectif global rattaché à ce programme consistait à réduire le nombre de la population en situation d'extrême pauvreté. Cependant, aucun cadre de référence pour la réduction du nombre de la population en situation extrême de pauvreté n'a été rendu opérationnel.

Cependant, 15 000 ménages bénéficiaires appuyés ont été enregistrés contre une prévision de 10 000 ménages.

- MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE
ET PROFESSIONNEL

Tableau 35 : Synthèse des réalisations financières et physiques

Cod prog	Libellés programmes	Crédits finaux	Dépenses réalisées	Taux de réal.	Inscrits	A	NA	ND	Aut.	Taux de réal.
067	Administration et coordination	792 141 575 800,00	772 067 429 065,77	97,47	3	0	3	0	0	0,00%
313	Education préscolaire	3 953 881 000,00	2 580 910 400,00	65,28	3	3	0	0	0	100,00%
314	Education fondamentale de 9 ans	360 847 991 000,00	149 261 452 555,54	41,36	10	4	6	0	0	40,00%
315	Education non formelle	757 423 000,00	633 800 032,00	83,68	5	2	3	0	0	40,00%
316	Enseignement secondaire général	2 789 177 000,00	1 835 550 319,71	65,81	8	3	5	0	0	37,50%
049	Administration et coordination	23 476 851 000,00	22 968 267 647,00	97,83	0	0	0	0	0	0
309	Formation professionnelle et technique	31 019 364 200,00	13 413 865 106,97	43,24	5	1	4	0	0	20,00%
TOTAL		1 214 986 263 000,00	962 761 275 126,99	79,24	34	13	21	0	0	38,24%

Sources : Budget d'exécution LFI et LFR, RAP 2019

Mission « Education »

- *Administration et coordination* : aucun indicateur inscrit dans ce programme n'a atteint la cible établie. Aucun cadre n'est formé en pilotage, reporting et coordination, ni en gestion de personnel administratif/enseignant.

- *Education préscolaire* : en matière d'extension et d'amélioration de l'offre publique d'enseignement préscolaire, le pourcentage des écoles primaires publiques et communautaires avec un CAP a atteint 51%, conformément à la prévision initiale.

- *Education fondamentale de 9 ans* : 2 indicateurs sur 6 inscrits ont atteint la cible prévue à savoir le nombre d'enseignants non fonctionnaires subventionnés formés et le pourcentage des admis au BEPC. Quant aux autres indicateurs, une faible réalisation a été constatée dont la plus marquante était la construction et la réhabilitation de 12 salles de classes uniquement au niveau du fondamental fonctionnelles sur les 900 envisagées suite à la lourdeur des procédures de passation de marchés.

- *Education non formelle* : l'objectif dans ce programme consistait à réduire l'analphabétisme. Le taux d'accroissement du nombre de personnes jeunes et adultes qui suivent des cours d'alphabétisation a atteint la cible. Toutefois, le nombre des jeunes et adultes qui suivent des cours d'alphabétisation et le nombre d'enfants réinsérés dans le système formel n'ont pas été atteints faute des crédits alloués dans ces activités. Quant à l'objectif pour la promotion de l'éducation au civisme et à la citoyenneté, le taux d'accroissement du nombre de population éduquée à la vie familiale et communautaire a augmenté. Cependant, fautes de crédits alloués, seules 18 écoles sur 24 envisagées ont été mises en place et rendues fonctionnelles.

- *Enseignement secondaire général* : le taux des admis au BACC a augmenté de 8,53% par rapport à la prévision. Les indicateurs restants n'ont pas donné les résultats tels que prévus car seuls 25% des enseignants et encadreurs de l'enseignement secondaire, certifiés et diplômés ont pu être enregistrés sur les 40,47% estimés, le reste des enseignants n'ayant pas rempli les critères pour avoir le niveau requis.

- *Administration et coordination (049)* : ce programme a été supprimé par la LFR donc aucun indicateur n'a été inscrit.

- *Formation professionnelle et technique* : un seul indicateur parmi les 5 inscrits dans ce programme a atteint la cible, relatif au nombre de formateurs et personnels formés, formations ayant été dispensées dans toutes les régions de Madagascar. Toutefois, 855 personnes uniquement ont été formées à l'emploi potentiel et prévisible contre 25 000 prévues à cause de l'insuffisance du budget et 13 922 apprenants ont été certifiés sur 32 000 ciblés.

- MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Tableau 36 : Synthèse des réalisations financières et physiques

Cod prog	Libellés programmes	Crédits finaux	Dépenses réalisées	Taux de réal.	Inscrits	A	NA	ND	Aut.	Taux de réal.
028	Administration et coordination	235 749 925 000,00	229 837 115 132,70	97,49	7	5	1	1	0	71,43%
310	Enseignement supérieur	5 877 979 000,00	5 152 884 411,34	87,66	4	0	4	0	0	0,00%
050	Administration et coordination	1 856 803 000,00	1 672 264 021,31	90,06	2	1	1	0	0	50,00%
311	Recherche scientifique	873 999 000,00	831 015 166,95	95,08	3	1	2	0	0	33,33%
TOTAL		244 358 706 000,00	237 493 278 732,30	97,19	16	7	8	1	0	43,75%

Source : Budget d'exécution LFI et LFR, RAP 2019

Mission « Enseignement Supérieur »

- *Administration et coordination (028)* : la réalisation a dépassé largement la cible pour le taux d'engagement des dépenses hors solde, engagées à un taux de 96,64% sur une prévision de 15%. Cela est dû au fait qu'en plus de l'exécution normale des dépenses en biens et services, les dépenses ont également couvert le paiement des indemnités relatives à la préparation de deux sessions de l'examen de baccalauréat 2019 d'une part et aux frais de rapatriement des étudiants de l'extérieur d'autre part. Toutefois, les grèves et menaces de grèves par Université se sont multipliées dues à la non satisfaction de certaines doléances et diverses revendications syndicales.

- *Enseignement supérieur* : 13 relèves enseignantes uniquement ont été recrutées sur 230 envisagées fautes de dotation en postes budgétaires nécessitant préalablement l'accord du Ministre de l'Economie et des Finances.

Mission « Recherche Scientifique »

- *Administration et coordination (050)* : le ministère n'a pu engager que 90,70% des crédits alloués aux dépenses en biens et services sur une prévision de 97% face à la priorisation du paiement de subventions des Universités au détriment du financement des activités de la recherche.

b. Suivi par programme des réalisations des ministères auprès du secteur infrastructure

- MINISTERE DE L'ENERGIE, DE L'EAU ET DES HYDROCARBURES

Tableau 38 : Synthèse des réalisations financières et physiques

Cod prog	Libellés programmes	Crédits finaux	Dépenses réalisées	Taux de réal.	Inscrits	A	NA	ND	Aut.	Taux de réal.
031	Administration et coordination	6 774 058 000,00	5 222 680 371,06	77,10	3	1	2	0	0	33,33%
203	Développement des infrastructures électriques et des ressources d'énergie locale	154 839 799 000,00	57 226 426 591,87	36,96	10	1	4	0	5	10,00%
032	Administration et coordination	4 107 375 000,00	4 063 713 663,20	98,94	3	0	1	0	2	00,00%
205	Développement de l'accès à l'eau et aux infrastructures d'assainissement	72 812 633 000,00	3 670 256 861,44	5,04	13	2	7	0	4	15,38%
204	Développement du secteur pétrolier et des biocarburants	128 117 000,00	118 867 000,00	92,78	5	1	4	0	0	20,00%
TOTAL		238 661 982 000,00	70 301 944 487,57	29,46	34	5	18	0	11	17,65%

Sources : RAP, Budget d'exécution LFI et LFR et BCSE 2019

- *Administration et coordination* : le taux d'exécution budgétaire estimé à 100% n'a été finalement que de l'ordre de 85% en fin d'année à cause du blocage de l'exécution budgétaire suite à la fusion du Ministère de l'Énergie et des Hydrocarbures avec le Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène.

- *Développement des infrastructures électriques et des ressources d'énergie locale* : pour la satisfaction de la demande intérieure, le taux d'accès en électricité a été de 14% sur une prévision de 18%. Toutefois, les heures de délestage ont été réduites de 5 heures par rapport à la prévision grâce à l'implication des agents responsables. Quant à la gestion durable des ressources en énergies locales, l'accroissement du nombre des usagers (consommateurs), la faiblesse du taux de branchements réalisés ainsi que de l'intervention d'urgence dans les extensions des lignes électriques étaient des facteurs expliquant la non atteinte de l'indicateur « taux d'accès en électricité ».

- *Administration et coordination (032)* : aucune réalisation n'a été enregistrée car le chapitre budgétaire 52 (programme 032) a été supprimé suite à la fusion de deux ministères MEAH et MEH.

- *Développement de l'accès à l'eau, aux infrastructures d'assainissement* : Aucune réalisation n'a été enregistrée sur les 7 indicateurs inscrits dans cet objectif qui consistait à améliorer l'accès à l'eau potable, comme l'acquisition en atelier de forage, en camions bennes, en citernes d'eau ainsi que tous les travaux de la JIRAMA (matériels techniques, travaux d'urgence et mise ne place des nouvelles stations de traitement mobile) à cause du marché attribué mais non engagé. Quant à l'objectif visant à assurer techniquement et financièrement les EPIC et les EPA, 2 indicateurs parmi ceux inscrits ont atteint leur cible. Ainsi, le SAMVA (Service Autonome de Maintenance de la Ville d'Antananarivo) a acquis 20 camions multi bennes et 100 bacs à ordures.

- *Développement du secteur pétrolier et des biocarburants* : la réalisation dans cet objectif est peu concluante si on se réfère à l'accroissement des incidents signalés concernant les accidents

rouliers des camions citernes, à l'augmentation des doléances sur un soupçon d'adultération reçue de la part des consommateurs sur la qualité des produits face à l'insuffisance de contrôle dans la chaîne d'approvisionnement. Néanmoins, quant à la distribution de proximité effective des produits, 19 districts contre 12 initialement prévus ont été desservis grâce au mécanisme de livraison bien rodé et aux agents responsables dynamiques.

- MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'HABITAT ET DES TRAVAUX PUBLICS

Tableau 39 : Synthèse des réalisations financières et physiques

Cod prog	Libellés programmes	Crédits finaux	Dépenses réalisées	Taux de réal.	Inscrits	A	NA	ND	Aut.	Taux de réal.
018	Administration et coordination	2 812 495 000,00	2 309 655 625,29	82,12	11	7	2	1	1	63,64%
409	Domaine et sécurisation foncière	13 297 736 000,00	2 896 318 371,50	21,78	13	5	8	0	0	38,46%
020	Administration et coordination	7 311 431 000,00	7 148 423 019,60	97,77	13	8	1	0	4	61,54%
206	Développement des infrastructures routières	516 847 373 000,00	170 548 401 851,32	33,00	20	9	5	0	6	45,00%
218	Gestion du patrimoine routier	3 904 229 000,00	3 867 825 388,48	99,07	5	1	0	0	4	20,00%
021	Administration et coordination	21 417 416 000,00	20 054 603 416,84	93,64	10	3	4	0	3	30,00%
207	Aménagement et équipement des villes	197 075 210 000,00	103 390 940 825,13	52,46	20	2	10	0	8	10,00%
058	Administration et coordination	0,00	0,00	0,00	3	3	0	0	0	100,00%
215	Développement des infrastructures	172 414 057 000,00	119 872 032 598,92	69,53	4	0	3	0	1	0,00%
TOTAL		935 079 947 000,00	430 088 201 097,08	45,99	99	38	33	1	27	38,38%

Sources : RAP, Budget d'exécution LFI et LFR et BCSE 2019

Mission « Domaine et Sécurisation Foncière »

- *Administration et coordination (018)* : afin d'assurer et améliorer le fonctionnement de l'administration centrale et déconcentrée, la réalisation est satisfaisante pour le taux d'effectivité des rapports périodiques de suivis, le nombre d'agents formés au niveau de la direction générale du foncier ainsi que le taux d'appropriation des standards de services en matière foncière. Toutefois, seuls 20% des doléances attendues ont été traitées au niveau de foncier sur 70% envisagés.

- *Domaine et sécurisation foncière* : les réalisations les plus tangibles étaient : la mise en place et la réhabilitation de 10 guichets uniques des services fonciers pour moderniser l'administration foncière, l'établissement de 24 037 titres fonciers, l'accompagnement et l'appui technique de 15 communes lors de la mise en place du guichet foncier et la délivrance de 96 672 documents topographiques. En revanche, certaines réalisations ont affiché de faibles performances : 3 services sur 10 envisagés ont été restructurés et équipés en matériels, 84 sur 200 Plans Locaux d'Occupation Foncière (PLOF) ont été élaborés, validés puis vérifiés par la commune et seulement 1 241 opérations de bornage sur 20 000 prévues ont été effectués.

Mission « Travaux publics »

- *Administration et coordination (020)* : tous les indicateurs inscrits dans ce programme ont affiché une performance satisfaisante sauf le pourcentage du Personnel touché par la formation concernant le renforcement de capacité des acteurs du secteur Bâtiment et Travaux Publics (BTP).

- *Développement des infrastructures routières* : 70% des indicateurs inscrits dans ce programme ont atteint la cible comme prévue. Le résultat le plus marquant a été la réhabilitation des linéaires d'ouvrage d'art et des digues sur les routes nationales. Les projets routiers ont été réalisés avec des mesures de sauvegarde environnementales et sociales appropriées notamment les Programmes d'Engagement Environnementaux (PrEE) et les Etudes d'Impacts Environnementaux (EIE) relatifs aux projets routiers. En outre, toutes les routes coupées ont été rétablies après la survenue des catastrophes naturelles, et les réseaux routiers, construits et réhabilités pour l'amélioration, l'efficacité et la qualité de la circulation des biens et des personnes. Toutefois, certains indicateurs n'ont été que partiellement remplis, en l'occurrence, la réhabilitation et/ou la construction de 352 km de routes sur 500 km attendues, sans compter qu'aucun pont métallique modulaire n'a été installé.

- *Gestion du patrimoine routier* : Pour maintenir le réseau routier et structurante en bon état, 7 800 km de routes ont été entretenues.

Mission « Aménagement du territoire »

- *Administration et coordination (021)* : le taux d'exécution budgétaire n'a été réalisé qu'à 70,23% sur une prévision de 90% à cause du retard de l'engagement. Nonobstant, 157 agents ont été formés au sein de la direction générale de l'aménagement du territoire dont 87 en matière de police de l'aménagement du territoire, et 70 personnes formées en matière de planification maritime.

- *Aménagement et équipement des villes* : dans le cadre de la promotion et du développement équilibré du territoire national, un seul indicateur inscrit dans ce programme a rempli convenablement la valeur escomptée, à savoir, la dotation des CTD (régions, districts, communes) d'un outil de planification. Les autres indicateurs n'ont été remplis que partiellement. Ainsi, seuls 13 territoires urbains ou périurbains sur 230 prévus ont bénéficié de travaux d'urbanisme ; 10 ha de sites sur les 100 ha estimés ont été viabilisés et aménagés et 4 études sur 6 attendues pour la mise en place de nouvelles villes ont été effectuées.

Mission « Grands Travaux d'Infrastructures et d'Equipements »

- *Administration et coordination (058)* : Les indicateurs inscrits dans ce programme ont été tous atteints conformément à la prévision notamment, sur le nombre d'agents formés dans la direction générale d'infrastructure et de projets présidentiels, sur le nombre de matériels mobiliers, roulants acquis en matière d'infrastructures et de projet présidentiels ainsi que concernant le taux d'exécution budgétaire.

- *Développement des infrastructures* : aucune réalisation n'a été enregistrée sur les indicateurs y afférents, à savoir, sur le nombre de document de politique élaboré, sur le nombre de régions recensées en matière d'infrastructures et d'équipements, et sur le pourcentage des communes accessibles par voie de surface toute l'année.

- MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE

Tableau 40 : Synthèse des réalisations financières et physiques

Cod prog	Libellés programmes	Crédits finaux	Dépenses réalisées	Taux de réal.	Inscrits	A	NA	ND	Aut.	Taux de réal.
040	Administration et coordination	8 002 447 000,00	5 210 328 559,06	65,11	2	2	0	0	0	100,00%
618	Administration, normalisation et formalisation du secteur tourisme	2 684 805 000,00	2 676 934 820,00	99,71	2	0	2	0	0	0,00%
619	Aménagement et développement du secteur tourisme	2 350 480 000,00	2 181 816 852,79	92,82	3	2	1	0	0	66,67%
022	Administration et coordination	9 440 309 000,00	8 550 385 727,55	90,57	9	6	3	0	0	66,67%
208	Transports routier et ferroviaire	73 362 275 000,00	51 527 574 083,16	70,24	7	2	5	0	0	28,57%
209	Transports maritime, Fluvial et aérien	1 875 688 000,00	4 935 021 955,35	263,10	8	4	4	0	0	50,00%
211	Développement météorologique	2 240 202 000,00	2 037 476 410,37	90,95	4	4	0	0	0	100,00%
TOTAL		99 956 206 000,00	77 119 538 408,28	77,15	35	20	15	0	0	57,14%

Sources : RAP, Budget d'exécution LFI et LFR et BCSE 2019

Mission « Tourisme »

- *Administration et coordination* : dans le cadre de la mise en place d'une administration responsable et efficace, le taux de renforcement des services publics a été atteint à 100% grâce à l'amélioration de la gestion des ressources et de la qualité des services publics.

- *Administration, normalisation et formalisation du secteur tourisme* : les deux indicateurs inscrits dans ce programme n'ont été remplis que partiellement. En effet, seuls 3 patrimoines sur 10 escomptés ont été valorisés faute de budget annuel suffisant alloué aux descentes afin d'identifier les patrimoines à valoriser. De plus, 47 493 emplois directs liés au tourisme uniquement sur 58 000 attendus ont été créés compte tenu de la réticence des opérateurs à investir dans ce secteur face à l'insécurité du climat d'investissement.

- *Aménagement et développement du secteur tourisme* : le montant des vignettes touristiques a été inférieur à ceux escomptés : sur les 1 950 millions d'Ariary attendus, la réalisation n'a été que de 1 468 millions d'Ariary, présentant ainsi un écart de 482 millions d'Ariary. L'abondance des établissements touristiques œuvrant dans l'informel et l'absence de missions de contrôle des établissements touristiques en sont les causes. En revanche, un essor du nombre de visiteurs étrangers dans les parcs et aires protégés ainsi que du nombre des touristes visitant Madagascar ont été observés grâce au renforcement positif de la promotion de destination.

Mission « Transport »

- *Administration et coordination (022)* : concernant la bonne gestion du système de transports et de la météorologie, 84 marchés ont été requis dans les délais impartis, 5 projets de textes élaborés et 2 textes réglementaires adoptés et mis en place. Quant à l'amélioration de l'environnement de travail,

7 bâtiments administratifs ont été construits ou réhabilités contre 3 initialement prévus, et 12 structures telles que prévues ont été équipées en outil de travail.

- *Transports routier et ferroviaire* : le taux de réduction d'accidents mortels sur la route a été maîtrisé grâce aux campagnes de sensibilisation menées par le département transport via des contrôles inopinés et des tests d'alcoolémie. Concernant les infrastructures et les moyens de production aux normes, aucune gare routière, ni infrastructure de transport routier n'a été nouvellement construite. Malgré tout, 2 gares ferroviaires sur 4 attendues ont été réhabilitées.

- *Transports maritime, fluvial et aérien* : aucun accident et/ou incidents de l'aviation civile n'a été signalé. 6 textes réglementaires régissant le transport maritime ont été adoptés conformément aux besoins et à l'évolution du secteur. Toutefois, aucun aménagement ni réhabilitation des aéroports et des ports fluviaux n'a été enregistré car ces travaux ont été supprimés suite à la LFR.

Mission « Météorologie »

- *Développement météorologique* : dans le cadre de la mise en place d'un système d'alerte en temps réel, 84 bulletins et avis d'alerte comme prévus ont été émis par les services météorologiques.

- MINISTERE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DU DEVELOPPEMENT NUMERIQUE

Tableau 41 : Synthèse des réalisations financières et physiques

Cod prog	Libellés programmes	Crédits finaux	Dépenses réalisées	Taux de réal. (%)	Ins crit s	A	NA	ND	Aut.	Taux de réal. (%)
023	Administration et coordination	2 461 702 000,00	1 502 192 317,80	61,02	2	1	1	0	0	50,00%
214	Appui à l'extension de la couverture postale	0,00	0,00	0,00	3	2	1	0	0	66,67%
043	Administration et coordination	0,00	0,00	0,00	2	0	2	0	0	0,00%
210	Développement des réseaux d'accès aux TIC dans les zones rurales	12 657 890 000,00	2 153 090 449,23	17,01	1	0	1	0	0	0,00%
TOTAL		15 119 592 000,00	3 655 282 767,03	24,18	8	3	5	0	0	37,50%

Sources : RAP, Budget d'exécution LFI et LFR et BCSE 2019

Mission « Postes et Télécommunications »

- *Administration et coordination (023)* : le taux de satisfaction des GAC a été évalué à 90% sur une prévision de 100%.

- *Appui à l'extension de la couverture postale* : dans le cadre de l'amélioration de la couverture postale, mais face à la difficulté des procédures administratives, aucune autorité en la matière n'a été opérationnelle. En revanche, grâce à la méthode de travail améliorée, 43 bureaux d'opérateurs ont été suivis et contrôlés pour lesquels 33 ont été rendus opérationnels.

Mission « Technologie de l'Information et de la Communication » (TIC)

- *Administration et coordination (043)* : aucun texte législatif, réglementaire ou document technique n'a été élaboré pour améliorer l'efficacité et la qualité des services des Télécommunications et du Développement Numérique suite à la suspension des procédures. Seule la moitié des points d'accès ont été opérants à cause de l'insuffisance des moyens financiers.

- *Développement des réseaux d'accès aux TIC dans les zones rurales* : pour développer les réseaux d'accès aux TICs ,16 points d'accès seulement ont été rendus opérationnels sur 30 prévus à cause du retard de promulgation de la loi de Finance 2019.

4. Secteur productif

a. Les réalisations physiques et financières des Ministères du secteur productif

676,69 milliards d'Ariary ont été octroyés à ce secteur pour concrétiser ses actions publiques. En fin d'année, leurs dépenses ont été évaluées à 344,47 milliards d'Ariary soit 50,91% de leurs crédits définitifs. 4 Ministères ont été regroupés dans ce secteur avec 8 Missions et 21 Programmes, répartis en 22 Objectifs Globaux et 51 Objectifs Spécifiques. 50 indicateurs parmi les 103 inscrits ont été réalisés, soit une performance de 48,54%. Il tient la première place en matière d'atteinte des valeurs cibles.

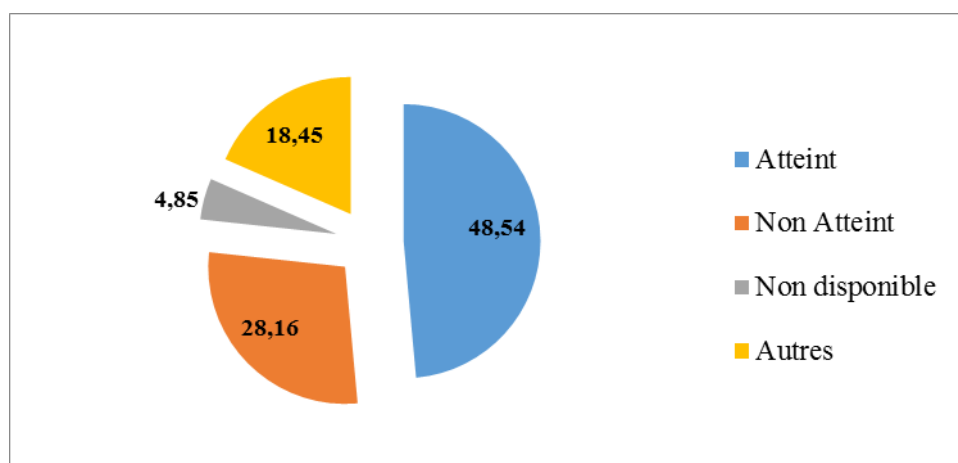
Les réalisations du secteur productif tant en termes de crédits que de performance sont récapitulées dans le tableau ci-après :

Tableau 42 : Résumé des réalisations physiques et financières des Ministères du secteur productif

En nombre											En Milliards d'Ariary		
Min	Mis.	Prog.	OG	OS.	Valeurs cibles		Valeurs réalisées	Non atteints	ND	Autres	Crédits		Dépenses Réalisées
					Initiales	Finales					Initiaux	Définitifs	
4	8	21	22	51	90	103	50	29	5	1	745,89	676,69	344,47

Sources : RAP, Budget d'exécution LFI et LFR et BCSE 2019

Graphique 5 : Performance du secteur productif en 2019 (en %)



Sources : RAP, Budget d'exécution LFI et LFR et BCSE 2019

b. Suivi par programme des réalisations des Départements du secteur productif

- MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT

Tableau 43 : Synthèse des réalisations financières et physiques

Cod prog	Libellés programmes	Crédits finaux	Dépenses réalisées	Taux de réal.	Inscrits	A	NA	ND	Aut .	Taux de réal.
051	Administration et coordination	10 253 264 000,00	9 220 637 687,49	89,93	8	3	5	0	0	37,50%
605	Industrie	285 822 000,00	277 231 352,00	96,99	9	3	2	4	0	33,33%
621	Développement du secteur privé	266 320 000,00	246 892 028,00	92,71	4	2	1	1	0	50,00%
037	Administration et coordination	18 749 968 000,00	17 926 712 358,74	95,61	1	0	1	0	0	0,00%
614	Commerce intérieur	78 445 000,00	71 533 190,00	91,19	2	2	0	0	0	100,00%
615	Commerce extérieur	9 578 806 000,00	434 948 215,83	4,54	1	0	1	0	0	0,00%
616	Artisanat	567 821 000,00	564 703 838,00	99,45	5	1	4	0	0	20,00%
TOTAL		39 780 446 000,00	28 742 658 670,06	72,25	30	11	14	5	0	36,67%

Sources : RAP, Budget d'exécution LFI et LFR et BCSE 2019

Mission « Industrie »

- *Administration et coordination* : l'objectif global consistait à disposer d'une administration plus efficace et efficiente. A ce titre, 160 certificats et diplômes ont été octroyés aux agents du MIDSP dans divers domaines de formation, 60 documents relatifs aux procédures administratives, financières, en gestion du personnel, ainsi que divers dossiers et lois soumis en Conseil ont été rédigés. En outre, 77 bases de données ont été mises en place, recensant la liste des entreprises, des industries conformes et en régularité avec la loi ainsi que les principales filières porteuses du tissu industriel Malagasy.

- *Industrie* : seules 2 sociétés d'Etat sur 70 attendues ont été à nouveau rendues opérationnelles, à savoir la SASM (Société Agricole Sucrière Malagasy) et la SECREN (Société d'Etudes, de Construction et de Réparation Navales). 2 nouvelles filières sur 8 attendues ont été installées, entre autres la filière agro-alimentaire et la filière de la transformation agro-industrielle. Les données relatives au volume des investissements dans la filière industrielle et le chiffre d'affaires des produits industriels malagasy ont été déclarés non disponibles faute de données macroéconomiques les concernant. Toutefois, 6 nouveaux statuts sur les sociétés d'Etat et les entreprises publiques rattachées au Ministère ont pu être élaborés et adoptés et 103 unités de transformations, créées et en règle, afin d'améliorer la valeur ajoutée des industries manufacturières malagasy.

- *Développement du secteur privé* : 2 réformes majeures sur les dispositions juridiques régissant les entreprises et coopératives œuvrant dans le secteur entrepreneurial ont été mises en œuvre, et 220 entreprises créés sur une prévision de 80 grâce à l'intégration des coopératives dans le secteur entrepreneurial. Toutefois, seuls 16 problèmes liés au secteur privé ont été résolus sur 70 attendus, car certains problèmes nécessitent d'être résolus par des dispositions et des solutions qui seront étudiées et appliquées en temps ultérieurs.

Mission « Commerce »

• *Administration et Coordination (037)* : le taux d'exécution budgétaire est de 76% sur une prévision de 95 %. Cet écart est dû au retard de l'ouverture des crédits de la LFR 2019 et à celui concernant la nomination des acteurs budgétaires.

• *Commerce Intérieur* : les indicateurs inscrits dans ce programme ont tous atteints leurs cibles notamment le taux de produits respectant les dispositions en vigueur c'est à dire des produits de consommation courantes mis à disposition des consommateurs et respectant les normes sanitaires et le taux de produits conformes autrement dit des produits de consommation courante mis à disposition sur le marché respectant les normes d'hygiène pour le bien être des consommateurs.

• *Commerce Extérieur* : l'unique objectif global dans ce programme consistait à renforcer l'intégration progressive de Madagascar dans l'économie régionale et internationale. Ainsi, 11 participations aux réunions ont été enregistrées sur les 18 escomptées à cause du retard de nomination des acteurs budgétaires habilités à assister aux diverses réunions internationales.

Mission « Culture et Artisanat »

• *Artisanat* : pour améliorer le système de commercialisation des produits artisanaux ,70 articles artisanaux ont été commercialisés, 75 000 artisans formels en activité et 40 variétés d'articles artisanaux, vitrines - miroirs de la culture malagasy, produits et commercialisés, faisant la renommée « des produits vita Malagasy artisanaux ».

- MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

Tableau 44 : Synthèse des réalisations financières et physiques

Cod prog	Libellés programmes	Crédits finaux	Dépenses réalisées	Taux de réal.	Inscrits	A	NA	ND	Aut.	Taux de réal.
033	Administration et coordination	4 302 925 000,00	4 297 222 745,60	99,87	4	2	2	0	0	50,00%
408	Développement de la pêche et des ressources halieutiques	54 370 221 000,00	15 001 898 609,91	27,59	6	3	2	0	1	50,00%
059	Administration et coordination	0,00	0,00	0,00	4	0	0	0	4	0,00%
410	Sécurisation de la mer et de ses ressources	0,00	0,00	0,00	3	0	0	0	3	0,00%
061	Administration et coordination	31 069 509 000,00	29 110 489 006,51	93,69	2	2	0	0	0	100,00%
411	Agriculture	443 348 059 000,00	235 072 766 548,20	53,02	3	2	1	0	0	66,67%
412	Elevage	958 808 000,00	664 516 306,08	69,31	2	2	0	0	0	100,00%
TOTAL		534 049 522 000,00	284 146 893 216,30	53,21	24	11	5	0	8	45,83%

Sources : RAP, Budget d'exécution LFI et LFR et BCSE 2019

Mission « Pêche »

- *Administration et coordination* : malgré un retard dans le déblocage des crédits et dans la nomination des acteurs budgétaires, le taux d'absorption du budget a été de l'ordre de 94,69 % sur une prévision de 100%, présentant un écart de 5,31% seulement.

- *Développement de la pêche et de l'aquaculture* : les activités au niveau régional de la Direction des ressources halieutiques et de la pêche ont été consolidées convenablement. Quant à la commercialisation des produits halieutiques, aucun document de stratégie marketing ni de guide de commercialisation n'ont été élaborés. En revanche, 2 manuels sur l'adaptation, la résilience et l'atténuation face au changement climatique ont été élaborés ; il s'agit des documents sur le PNA (Plan National d'Adaptation) et PANLCC (Plan d'Action National de Lutte contre le Changement Climatique)

Mission « Agriculture et Elevage »

- *Administration et coordination (061)* : le taux de performance du Ministère a connu une nette augmentation de 28%, l'objectif fixé ayant été dépassé, dû à l'engagement du Ministère à prolonger ses efforts d'année en année, afin d'améliorer sa performance pour des résultats plus tangibles au profit de la population. En outre, 1 223 agents ont bénéficié d'un renforcement de capacité contre 350 initialement prévus dans le but d'améliorer le métier d'agriculteur et de créer des emplois ruraux.

- *Agriculture* : l'objectif dans ce programme consistait à développer l'agriculture tournée vers le marché national et international. 99 872 Organisations paysannes et ménages ont été bénéficiaires de conditions de vie améliorées. Le ministère a mis l'accent sur la mise à disposition d'intrants pour les producteurs (semences, engrais et petits matériels agricoles). De surcroît, 46 987 ha de superficies hydroagricoles ont été irriguées contre 20 000 ha initialement prévues, priorisées par le ministère afin d'étendre la superficie cultivable et donc d'augmenter la production agricole. Néanmoins, le montant de subventions allouées aux producteurs a connu un recul de 2 931 millions d'Ariary sur les prévisions, du au retard des fonds reçus par le FDA (Fonds de Développement Agricole).

- *Elevage* : Développer l'élevage orienté vers le marché était le seul objectif global rattaché à ce programme. 42 016 éleveurs ont été appuyés et encadrés contre 90 initialement prévus, la réalisation ayant largement dépassé sa cible. Ceci est dû aux efforts déployés par le Ministère en matière de renforcement de capacités afin d'améliorer les races, d'innover les techniques, de promouvoir les filières ainsi que de professionnaliser les éleveurs dans l'optique d'obtenir une production meilleure et compétitive. De plus, 371 infrastructures normalisées ont été mises en place afin de développer, étendre et redynamiser le sous-secteur élevage.

Tableau 45 : Synthèse des réalisations financières et physiques

Cod prog	Libellés programmes	Crédits finaux	Dépenses réalisées	Taux de réal.	Inscrits	A	NA	ND	Aut.	Taux de réal.
017	Administration et coordination	15 128 427 000,00	14 865 258 432,46	98,26	7	3	0	0	4	42,86%
701	Gestion durable des ressources naturelles	74 044 803 000,00	7 671 050 738,86	10,36	6	5	0	0	1	83,33%
703	Développement du réflexe environnemental	0,00	0,00	0,00	3	0	0	0	3	0,00%
704	Maintien des fonctions écologiques des écosystèmes Malagasy	3 333 801 000,00	889 858 472,96	26,69	10	4	3	0	3	40,00%
TOTAL		92 507 031 000,00	23 426 167 644,28	25,32	26	12	3	0	11	46,15%

Sources : RAP, Budget d'exécution LFI et LFR et BCSE 2019

- *Administration et coordination* : Pour améliorer les performances en matière d'environnement et de développement durable, 30 thèmes ont été dispensés comme prévus, relatifs à des formations et sensibilisations en vue de renforcer la capacité des acteurs. 3 bâtiments administratifs ont été réhabilités et /ou construits et 25 techniciens forestiers et environnementaux sur 10 escomptés ont obtenu un diplôme de Brevet de Technicien Supérieur (BTS) au sein du Centre National de Formation des Techniciens Forestiers (CNFTF) à Angavokely, grâce à l'augmentation de la capacité d'accueil du centre.

- *Gestion durable des ressources naturelles* : les indicateurs inscrits dans ce programme ont été tous atteints. 41 065 ha de surface ont été reboisés durant la campagne de 2019 grâce à l'appui des différents partenaires techniques et financiers, les différents projets en cours et le financement de l'Etat. En outre, 862 contrôles ont été effectués, permettant d'assainir les trafics de bois de rose et de bois d'ébène à travers le traitement des dossiers contentieux. Enfin, 123 suivis écologiques ont été effectués et 45 plaintes environnementales ont été traitées concernant les activités entraînant la pollution de l'eau, de l'air et du sol au niveau de chaque Région.

- *Maintien des fonctions écologiques des écosystèmes Malagasy* : afin d'asseoir une stratégie de partenariat pour le développement durable, 3 protocoles de partenariat ont été signés comme prévus, entre autres, par la mise en place d'un Bureau de Coordination Pêche-Environnement (BCPE) du programme « gestion durable des ressources marines à Madagascar, en partenariat avec la GALANA pour la promotion des gaz à petit prix et par la validation du programme de réduction des émissions Atiala Atsinanana. Quant à l'intégration du concept du développement durable, 52 dossiers sur les investissements ont été suivis et évalués et 8 structures de l'intégration du développement durable ont été renforcées.

- MINISTERE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES

Tableau 46 : Synthèse des réalisations financières et physiques

Cod prog	Libellés programmes	Crédits finaux	Dépenses réalisées	Taux de réal.	Inscrits	A	NA	ND	Aut.	Taux de réal.
019	Administration et coordination	7 598 566 000,00	6 888 093 959,01	90,65	14	12	2	0	0	85,71%
217	Développement du secteur pétrolier	165 352 000,00	151 155 764,60	91,41	5	1	4	0	0	20,00%
609	Développement du secteur minier	2 585 046 000,00	1 114 558 369,69	43,12	4	3	1	0	0	75,00%
TOTAL		10 348 964 000,00	8 153 808 093,30	78,79	23	16	7	0	0	69,57%

Sources : RAP, Budget d'exécution LFI et LFR et BCSE 2019

- *Administration et coordination* : la plupart des indicateurs inscrits dans ce programme ont atteint leur cible, dont les plus marquants étaient: l'augmentation du taux de croissance des redevances, des ristournes et des ramassages puis la mise à disposition au public des textes réglementaires, la mise à jour des dossiers administratifs du personnel, la mise en conformité du statut des sociétés d'Etat et Entreprises publiques rattachées au Ministère et enfin le nombre croissant d'articles et de couvertures médiatiques etc.

- *Développement du secteur pétrolier* : seuls 8 blocs pétroliers ont été en phase d'exploration sur 40 escomptés à cause de la suspension des activités relatives à la promotion des 44 blocs pétroliers suivant la décision du Conseil du Gouvernement en date du 13 février 2019. De plus, un seul texte existant concernant le secteur pétrolier a été mis à jour sur 30 textes envisagés.

- *Développement du secteur minier* : 3 264 petites entreprises minières ont été déclarées en règle vis-à-vis de l'administration sur 1 400 fixées, objectif largement atteint grâce à la formalisation, l'encadrement et la distribution de cartes d'orpailleurs aux opérateurs aurifères. Les sessions de sensibilisation, de formation et d'échanges avec les lapidaires tant formels qu'informels, les descentes dans les autres régions et le renforcement de la collaboration avec les autorités locales y ont également été pour beaucoup. Le taux de reversement et répartition de recettes fiscales au niveau du Ministère des Mines et des Ressources Stratégiques ont été réalisé comme prévu. Toutefois, en raison du gel des permis miniers, aucun nouvel IDE (Investissement Direct à l'Etranger) minier n'a été enregistré et les demandes des permis miniers étaient restées en instances d'instruction et de traitement.

III. ANALYSE DE LA SITUATION BUDGETAIRE DES LOIS DE FINANCES 2019

INTRODUCTION

Cette dernière partie donnera un aperçu sur l'évolution de la situation des crédits, à travers l'analyse des actes modificatifs de crédits et des décrets d'avance au titre de l'exercice 2019. Ensuite, il sera traité les résultats généraux de l'exécution des Lois de Finances au titre de l'exercice 2019, en mettant en exergue pour chaque cadre budgétaire, les prévisions et les réalisations, tant en matière de recettes que de dépenses.

Les recettes réellement recouvrées et les dépenses effectivement ordonnancées se sont élevées respectivement à 8 859 289 461 538,26 Ariary et 8 861 565 849 800,57 Ariary, résultant à un déficit budgétaire de 2 276 388 262,31 Ariary.

A. ANALYSE DE L'EVOLUTION DES CREDITS

Selon la LOLF dans sa section III, le Parlement autorise la modification des inscriptions budgétaires en cours d'exercice. Pour l'année 2019, le Gouvernement a procédé à des mouvements de crédits, mais aussi à l'ouverture de crédits supplémentaires tout en respectant les conditions stipulées par les articles 19 et 20.

1. Mouvements de crédits

Après l'adoption de la LFR en mai 2019, la plupart des Institutions et Ministères ont eu recours à la révision de la répartition de leurs crédits, matérialisée à travers l'adoption de 275 textes réglementaires. Ainsi, 245 Arrêtés d'aménagement de crédits et 30 Décrets ont été pris, dont 07 ont eu trait aux opérations de virements et 23 aux opérations de transferts.

Le nombre d'actes modificatifs de crédits pris en 2019 a légèrement diminué par rapport à ceux de l'année 2018, comme le démontre le tableau-ci après :

Tableau 47 : Situation des mouvements de crédits de 2017 à 2019

Types d'actes	2017	2018	2019
Décret portant transfert de crédits	6	13	23
Décret portant virement de crédits	10	20	07
Arrêté d'aménagement de crédits	246	329	245
TOTAL	262	362	275

Sources : actes modificatifs des crédits de 2017 à 2019, après l'adoption des LFR

❖ **Décret portant virement de crédits**

Après la LFR, 07 opérations de virement de crédits ont été effectuées, dont la somme totale s'est élevée à 115,727 milliards d'Ariary. Elles ont été répertoriées auprès des Institutions et Ministères Suivants :

- La Primature, pour les missions intérieures du Premier Ministre dans le cadre du suivi et contrôle des actions gouvernementales et pour la réalisation des projets et œuvres sociaux par l'Office Nationale de la Nutrition (ONN) dans le cadre des promesses présidentielles ;
- Le Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation, pour la régularisation des impayés des Taxes sur la Valeur Ajoutée du Bureau National de la Gestion des Risques et des Catastrophes (BNGRC) ;
- Le Ministère de l'Economie et des Finances, pour le paiement des dépenses urgentes et prioritaires du Gouvernement ;
- Le Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Habitat et des Travaux publics, ayant effectué deux décrets de virement, pour la réalisation des divers projets présidentiels de l'année 2019 ;
- Le Ministère de la Santé Publique, ayant réalisé deux décrets de virement, pour le fonctionnement du centre de dialyse au CHU d'Andohatapenaka et le paiement des présalaires des Internes en médecine dans les quatre provinces, d'une part, et pour la réparation de l'appareil Scanner du CHU Manarapenitra de Mitsinjo Betanimena, Toliara, d'un générateur d'oxygène du CHU Manarapenitra d'Andrainjato Fianarantsoa et la réhabilitation des bâtiments des anciens Centres Hospitaliers Universitaires Manarapenitra des 6 Chefs-lieux de provinces ainsi que leurs équipements, d'autre part.

❖ **Décret portant transfert de crédits**

Des opérations de transferts de crédits ont été également réalisées, matérialisées par la prise de 23 décrets, dont le coût total a atteint 1 711,611 milliards d'Ariary.

- Le Ministère de l'Economie et des Finances a effectué des transferts de crédits pour le compte des Institutions et Ministères suivants :
 - A travers le Décret n°2019-1297 du 26/08/2019, le Ministère des Affaires Etrangères a reçu un transfert de crédits de 170 millions d'Ariary, pour la dotation au profit des Représentations Extérieures pour la célébration du 59ème anniversaire de l'indépendance de Madagascar.
 - A travers le Décret n°2019-1444 du 07/08/2019 :
 - Le Ministère des Affaires Etrangères a bénéficié d'une somme de 3, 290 milliards d'Ariary, pour le paiement des frais de procédure et des honoraires du Pr Walid Ben Hamida sur les affaires COURTS, PGM et MADAMOBIL et pour le paiement des dépenses relatives au transport des Invités d'honneur et des Hauts Responsables pendant la célébration de la fête nationale ;

- Le Ministère de la Défense Nationale a été crédité de 2,940 milliards d’Ariary, le Secrétariat d’Etat auprès du Ministère de la Défense Nationale en charge de la Gendarmerie a également reçu une somme de 691,750 millions d’Ariary et le Ministère de la Sécurité Publique a aussi perçu un montant de 1,173 milliards d’Ariary, pour le paiement des dépenses dues au déplacement des nouveaux engins motorisés ayant défilé le 26 juin 2019.
- A travers le Décret n°2019-1539 du 30/08/2019, le Ministère de l’Aménagement du Territoire, de l’Habitat et des Travaux Publics a perçu un montant de 102 milliards d’Ariary, pour la réhabilitation des premiers quarante kilomètres de la RN 44 ;
- A travers le Décret n°2019-1665 du 03/08/2019, la Commission Electorale Nationale Indépendante a été concernée par un transfert de crédits de 24,827 milliards d’Ariary, pour l’acquisition des matériels, imprimés et documents électoraux pour les élections communales et le paiement des intervenants ;
- A travers le Décret n°2019-1775 du 18/09/2019 :
 - Le Sénat a bénéficié d’un crédit de 1,159 milliards d’Ariary, pour les dépenses relatives au fonctionnement du Sénat et aux missions des Sénateurs ;
 - Le Ministère de la Défense Nationale a perçu la somme de 1,131 milliards d’Ariary, pour le paiement de la pension viagère des combattants nationalistes ;
 - Le Ministère de la Santé Publique a été doté de 6,957 milliards d’Ariary, pour le réajustement des dépenses d’investissement ;
 - Le Ministère de la Culture et de la Communication a eu un crédit de 855,617 millions d’Ariary, pour le paiement des factures annuelles de location de satellite d’EUTELSAT MADEIRA.
- A travers le Décret n°2019-1930 du 09/10/2019, l’Assemblée Nationale a été créditée de 1,500 milliards d’Ariary, pour les dépenses permanentes et obligatoires en carburant des députés de Madagascar ;
- A travers le Décret n°2019-2000 du 22/10/2019, la Présidence, le Ministère de la Communication et de la Culture, le Ministère de la Santé Publique et le ministère de l’Intérieur et de la Décentralisation ont bénéficié d’un transfert de crédits dont le total s’est élevé à 812,600 milliards d’Ariary, pour le rétablissement des crédits d’investissements pour les dépenses prioritaires ;
- A travers le Décret n°2019-2002 du 22/10/2019, la Présidence et le Ministère de l’Enseignement supérieur et de la Recherche Scientifique ont perçus un crédit de 5 milliards d’Ariary, pour l’organisation de la deuxième session exceptionnelle du Baccalauréat ;
- A travers le Décret n°2019-2111 du 20/10/2019, le Ministère de la Justice a reçu un crédit de 2,064 milliards d’Ariary, pour le traitement efficace des opérations et des

résultats des élections communales par le Conseil d'Etat et les Tribunaux Administratifs ;

- A travers le Décret n°2019-2113 du 20/10/2019 :
 - L'Assemblée Nationale a bénéficié d'un crédit de 1,300 milliards d'Ariary, pour l'allocation en carburants du mois de Décembre ;
 - Le Secrétariat d'Etat chargé de la Gendarmerie auprès du Ministère de la Défense Nationale a perçu la somme de 2,143 milliards d'Ariary, pour la restitution des crédits d'Investissement et l'Acquisition de radios de télécommunication UHF, VHF, des caméras de surveillance et accessoires ;
- A travers le Décret n°2019-2169 du 03/12/2019, les Ministères cités suivants dont le Ministère de la Jeunesse et des Sports, le Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat, le Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène, le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Technique et Professionnelle, le Ministère du Développement Durable et de l'Environnement, le Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Habitat et des Travaux Publics, le Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation, le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, la Primature et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Scientifique ont fait l'objet d'un transfert de crédits d'une somme de 17,798 milliards d'Ariary, pour le paiement des charges du personnel des EPN ;
- A travers le Décret n°2019-2246 du 18/12/2019, le Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation a reçu un transfert de crédits s'élevant à 350 millions d'Ariary pour la résolution des catastrophes engendrées par le cyclone BELNA ;
- A travers le Décret n°2019-2248 du 18/12/2019, le Ministère de la Justice et le Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Habitat et des Travaux Publics ont été bénéficiaires d'un transfert valant au total 71,927 millions d'Ariary, pour le renflouement des lignes de crédits TVA en dépassement ;
- A travers le Décret n°2019-2283 du 20/12/2019, les sept Ministères suivants dont le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Technique et Professionnelle, le Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Habitat et des Travaux Publics, le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, le Secrétariat d'Etat auprès du Ministère de la Défense Nationale en charge de la Gendarmerie, le Ministère de la Jeunesse et des Sports, le Ministère de la Sécurité Publique et le Ministère de la Défense Nationale ont bénéficié d'une somme de 3,548 milliards d'Ariary, pour le paiement des dépenses relatives aux paniers garnis attribués aux agents.

- Des transferts de crédits entre Institutions et Ministères ont été procédés à travers les Décrets suivants :

- Le Décret n°2019-1666 du 28/08/2019, avec la somme de 8,955 milliards d’Ariary, destinée au paiement de la solde des agents de l’Etat auprès des Ambassades et des représentations de Madagasikara ;
 - Le Décret n°2019-2067 du 06/11/2019, avec la somme de 55,477 milliards d’Ariary, pour la régularisation des arriérés de cotisations sociales dans le cadre des réformes pour le redressement des deux caisses de retraite, l’ajustement des crédits de soldes et accessoires des agents de l’Etat et la nomination des agents auprès des Ambassades de Madagasikara et des Représentations Permanentes de Madagasikara ;
 - Le Décret n°2019-2249 du 18/12/2019, avec la somme de 131,226 milliards d’Ariary, pour les réalisations suivantes :
 - Le paiement des frais de déplacement et indemnités des 21 élèves boursiers de l’Enseignement Technique et Professionnel dans le cadre de leurs études à Casablanca ;
 - Le renflouement des dépassements de crédits des dépenses obligatoires à caractère évaluatif du Ministère de l’Economie et des Finances et du Ministère des Affaires étrangères ;
 - La restitution du transfert au profit de l’Office des Transmissions Militaires de l’Etat auprès de la Présidence.
- Le Ministère de l’Economie et des Finances a bénéficié de trois transferts de crédits de la part de certains Institutions et Ministères, à travers les Décrets suivants :
 - Le Décret n°2019-1899 du 30/09/2019, avec la somme de 222,564 milliards d’Ariary, en vue du paiement de la JIRAMA ;
 - Le Décret n°2019-2114 du 20/10/2019, avec la somme de 48,212 milliards d’Ariary, pour le Paiement des arriérés de la JIRAMA, échéance mois de novembre 2019 ;
 - Le Décret n°2019-2247 du 18/12/2019, avec la somme de 214,293 milliards d’Ariary, pour le paiement des dépenses urgentes et prioritaires du Gouvernement : paiement des arriérés de la JIRAMA envers AKSAF POWER LIMITED et JOVENA MADAGASCAR.
 - La Présidence a reçu un transfert de crédits des Institutions et Ministères, à travers le Décret n°2019-2022 du 30/10/2019, valant 24,782 milliards d’Ariary, pour le paiement des dépenses prioritaires et urgentes du Gouvernement et des dépenses relatives aux achats groupés de matériels informatiques, électriques et électroniques de l’Etat.
 - L’Assemblée Nationale a été bénéficiaire d’un transfert de crédits de 8,821 milliards d’Ariary, venant de plusieurs Institutions et Ministères, à travers le Décret n°2019-2170 du 03/12/2019, pour les dépenses prioritaires et urgentes du Gouvernement, le paiement du déplacement des sénateurs pour la session ordinaire et le paiement des primes de rendement des agents de l’Assemblée Nationale.

❖ Arrêtés portant aménagement de crédits

Les Institutions et Ministères ont été contraints d'apporter des modifications dans leurs crédits par aménagement pour diverses raisons, dont l'insuffisance budgétaire de certains comptes après le vote de la LFR est le motif le plus souvent évoqué. Le montant total des crédits ainsi modifiés par cette voie s'est chiffré à 447,192 milliards d'Ariary.

Sur les 250 actes pris par les 29 départements confondus, les principales modifications ont été effectuées par le Ministère de l'Economie et des Finances, le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Technique et Professionnelle, et le Ministère des Travaux Publics et Infrastructures.

➤ *Secteur administratif*

- La Présidence de la République a effectué 07 aménagements de crédits d'un montant total de 3,049 milliards d'Ariary, dont le plus important a été affecté pour la rationalisation de l'utilisation des crédits alloués aux SOA de la Présidence de la République et de ses organismes rattachés et la prise en charge des besoins pressants.

- Le Sénat n'a établi qu'un seul aménagement dont la somme s'est élevée à 361,400 millions d'Ariary, utilisé pour le renflouement du compte 6131 "Carburants et lubrifiants" dans le programme 002 "Administration et Coordination" et celui 119 "Gestion opérationnelle des missions parlementaires du Sénat".

- L'Assemblée Nationale n'a également procédé qu'à un seul arrêté d'aménagement dont la valeur a été de 165,717 millions d'Ariary, destiné à la régularisation de la prime globale d'alimentation du personnel militaire, à l'allocation de recharges téléphoniques des Députés et aux frais de déplacements intérieurs.

- La Haute Cour Constitutionnelle a réalisé deux aménagements de crédits d'un montant total de 379,377 millions d'Ariary. Les motifs de ces opérations ont été relatifs au renflouement et réajustement des comptes concernant l'achat de carburant et de lubrifiant, l'entretien de matériels de transport et l'entretien de matériels et mobiliers de bureau, les primes annuelles des membres de la HCC, le règlement de leurs indemnités forfaitaires pour le mois de novembre et décembre, les divers entretiens de véhicules et les Frais postaux, l'achat d'outillages, le paiement des indemnités, le frais de déplacement lors des missions et l'apurement des arriérés de la Société TELMA.

- La Primature a réalisé 6 aménagements de crédits, atteignant la somme totale de 2,111 Milliards d'Ariary, dont la plus significative a été destinée à la régularisation des dépenses effectuées sur le financement externe du Programme Pilote pour la Résilience Climatique (PPCR).

- Le Conseil du Fampihavanana Malagasy n'a opéré qu'à un seul acte d'aménagement, dont la valeur a été de 798,775 millions d'Ariary, utilisé pour la prévention de crise avant, pendant et après les élections communales 2019, pour le renflouement des crédits des comptes relatifs aux "Carburants et lubrifiants" et aux "Redevances téléphoniques mobiles".

- La Commission Electorale Nationale Indépendante a révisé la répartition de ses crédits à travers un aménagement d'un montant de 1,497 milliards d'Ariary, effectué pour les charges d'indemnités liées à la fonction et de cotisations sociales à la CNaPS du personnel de la CENI, les besoins en abonnements téléphoniques, les frais liés à l'organisation des réunions, les dépenses d'entretien des véhicules, le renflouement de la ligne destinée au paiement des participations de la CENI aux charges fixes de l'Institut National de L'Infrastructure (ININFRA), l'organisation des élections communales et les achats de consommables informatiques.

- Le Ministère des Affaires Etrangères a réalisé 3 aménagements de crédits, dont la somme a atteint 2,001 milliards d'Ariary. La plus importante somme utilisée a été destinée au renflouement du compte relatif à la « Représentation visites officielles », à la réhabilitation et équipement en matériels et mobiliers de bureau des Ambassades de Madagascar à Bruxelles, à Rome, à Maurice, en Chine et à Addis-Abeba et à la création des comptes relatifs à la multiplication des vitrines virtuelles au sein des Représentations à Bruxelles, à Rome, à Berlin, à Washington, à Ottawa, à Maurice, à Beijing, à Genève et à Pretoria.

- Le Ministère de la Défense Nationale n'a procédé qu'à 2 aménagements de crédits d'une valeur totale de 377,200 millions d'Ariary. Ils ont été relatifs, d'une part, à l'implantation de nouvelles bases, la maintenance et l'exploitation des aéronefs et véhicules terrestres, l'acquisition de divers équipements et matériels militaires et le paiement de diverses primes et la reforestation. Et d'autre part, ils ont été liés à la prime globale d'alimentation du mois de décembre et à la cotisation annuelle due au Comité Internationale de Médecine Militaire.

- Le Secrétariat d'Etat chargé auprès du Ministère de la Défense Nationale, chargé de la Gendarmerie n'a procédé qu'à 2 aménagements de crédits d'une valeur totale de 377,200 millions d'Ariary. Ils ont été réalisés pour l'optimisation de l'emploi des ressources à l'issue du transfert de crédits qu'a bénéficié la gendarmerie nationale et le financement de l'adduction d'eau des Centres Spéciaux d'Aguerrissement Opérationnel (CSAO), d'une part, et à la dotation en matériel automobile des unités nouvellement créées au sein de la gendarmerie nationale, la réalisation des travaux d'infrastructures au sein de ces CSAO et à l'acquisition des matériels techniques destinés aux postes de surveillances côtières, d'autre part.

- Le Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation a réalisé 14 aménagements de crédits, d'un montant de 4,156 milliards d'Ariary, dont la plus importante somme de crédits a été utilisée pour la réalisation de la mission de l'Institut National de la Décentralisation et du Développement Local (INDDL) pour la formation et le renforcement de capacité des élus et techniciens au service des CTDs.

- Le Ministère de la Sécurité Publique a procédé à 6 aménagements de crédits, d'un montant total de 8,043 milliards d'Ariary, dont la majorité des dépenses a été relative à la construction des bâtiments abritant les services de 10 Directions Régionales de la Sécurité Publique dans le 22 Régions et des Commissariats de Police dans les Districts asservis.

- Le Ministère de la Justice a opéré à 24 aménagements de crédits, dont la somme est à hauteur de 12,507 milliards d'Ariary. Les raisons ayant engagé le plus de crédits ont concerné la

location d'immeuble de logement des Chefs de la Cour d'Appel d'Antsiranana et la prise en charge de la TVA correspondante aux dépenses d'entretien et de location de véhicules effectuées au cours de l'année 2018, par la Direction des Etudes et des Réformes Législatives.

- Le Ministère de l'Economie et des Finances a réalisé 51 aménagements de crédits, atteignant l'importante somme de 150,311 milliards d'Ariary. Les plus marquantes dépenses ont été relatives au paiement des arriérés des fournisseurs de la société JIRAMA et de l'octroi d'une subvention au profit de cette dernière, d'une part, et pour la Compensation du gap sur la recette douanière par la prise en charge des Droits et Taxes à l'Importation au niveau du MEF, sur l'importation des divers matériels des Institutions et Départements Ministériels, d'autre part.

- Le Ministère de la Fonction Publique, de la Réforme de l'Administration, du Travail et des Lois Sociales n'a procédé qu'à 2 aménagements de crédits, dont la valeur totale est de 201,095 millions d'Ariary, pris pour la réalisation de missions impératives dans les Régions pour assurer l'effectivité de l'AUGURE d'une part, et pour la réalisation de l'apport d'aide par la distribution des produits alimentaires, l'entretien des ascenseurs et achat des rideaux, les indemnités de déplacements intérieurs et la régularisation des arriérés des flottes, d'autre part.

- Le Ministère de la Communication et de la Culture n'a réalisé qu'un seul aménagement de crédits d'une valeur de 355 millions d'Ariary, pour les dépenses en frais de déplacements intérieurs, celles relatives aux indemnités de missions des membres du gouvernement, à l'acquisition des matériels techniques et à la réhabilitation de la maison office de la Radio et Télévision de Madagascar ORTM.

➤ *Secteur social*

- Le Ministère de la Santé Publique a effectué 30 aménagements totalisant 8,094 milliards d'Ariary. Les plus importantes sommes ont été utilisées pour :

- La construction des hôpitaux CHD "Manara-penitra" et dotation des matériels techniques pour les CHR, dans le cadre de l'amélioration de l'offre de soins de santé à Madagascar ;
- L'achat de réfrigérateurs solaires et congélateurs pour étoffer les équipements de la chaîne de froid destinés à la conservation des vaccins dans les formations sanitaires à tout niveau du système de santé ;
- Le paiement de salaire des agents du MSANP pour le mois de Décembre 2019 et afin de prioriser les activités du ministère dont la construction des Hôpitaux CHD "Manara-penitra", dans le cadre de l'amélioration de l'offre de soins de santé à Madagascar ;
- Un aménagement de crédits au niveau du Programme 024 "Administration et coordination », dans le cadre de la mise en œuvre des activités du MSANP.

- Le Ministère de la Jeunesse et des Sports a effectué 4 aménagements de crédits d'un total de 15,168 milliards d'Ariary, dont les plus importantes sommes ont été affectées pour la reconduction et l'achèvement des travaux de construction des stades "manara-penitra" sis à Morondava, Toamasina

et Antsiranana, l'acquisition d'un véhicule de représentation, d'une part, et pour les travaux de construction d'un centre d'hébergement destiné aux athlètes et sportifs en préparation et regroupement à Antananarivo, les travaux supplémentaires du gymnase Antsirabe et le renflouement du compte relatif à la "Subvention au secteur privé", dans le cadre du projet des PIP touchant essentiellement le domaine des compétitions et ou aux jeux internationaux, d'autre part.

- Le Ministère de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme n'a réalisé que 2 aménagements de crédits dont la somme totale a été de 1,065 milliards d'Ariary. Ces opérations ont eu lieu pour le basculement des crédits de la Direction Solidarité et Responsabilité vers la Direction Générale de la Population, suite à une erreur de basculement de compte et de pétition constatée dans 2 différents SOA ayant le même intitulé et pour la Couverture des dépenses programmées pour le quatrième trimestre.

- Le Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique et Professionnelle a procédé à 20 aménagements, de l'ordre de 99, 917 milliards d'Ariary. La gestion financière des fonds alloués aux parties Indicateurs liés aux décaissements et aux Taxes sur les Valeurs Ajoutées, pour la mise en œuvre du Projet d'Appui à l'Education de Base (PAEB) et du projet AQUEM, et Paiement des indemnités destinés aux gardes du Corps du Ministre, sont les motifs ayant engagé le plus de crédits.

- Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique n'a réalisé que 2 aménagements de crédits dont le montant a été de 8,179 milliards d'Ariary. Ces opérations ont concerné le paiement des bourses des étudiants et le paiement des salaires du Personnel Administratif et Technique, des heures complémentaires et autres dépenses de fonctionnement, d'une part, et le rapatriement et envoi des étudiants bénéficiaires de bourses des Gouvernements Etrangers, d'autre part.

➤ ***Secteur productif***

- Le Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat a fait recours à 5 aménagements de crédits dont la somme totale s'élève à 212 millions d'Ariary. Les dépenses les plus importantes ont été relatives à la réalisation du Projet création du portail Commerce, à la distribution de vivre pour le personnel au niveau central qu'excentrique, dans le cadre de la célébration des fêtes de fin d'année et à la réalisation des missions confiées au Ministère dans la phase de la coordination des activités et de la mise en œuvre de sa politique au niveau des Régions.

- Le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche a opéré à 3 aménagements de crédits, avec une somme totale importante de 16,061 milliards d'Ariary. Ils ont été effectués pour :

- Le réajustement du budget de l'enveloppe de crédits alloués au Ministère ;
- L'aménagement de crédits pour honorer la contrepartie du gouvernement Malagasy, le renflouement des crédits sur financement RPI du projet PROJERMO s/c 299 et le renflouement des lignes sur financement externe et TVA ;
- Le renflouement des dépassements existants sur les crédits TVA lors de l'exercice 2019.

- Le Ministère de l'Environnement et du Développement durable a effectué des modifications de crédits par la prise de 8 arrêtés d'aménagements de crédits, avec la somme de 1,181 milliards d'Ariary, dont le plus significatif montant a été utilisé pour le paiement des arriérés en DTI et TVA non payés en 2018.

- Le Ministère des Mines et des Ressources Stratégiques a réalisé 7 aménagements de crédits, ayant atteint une valeur totale de 2,057 milliards d'Ariary. La couverture des comptes relatifs aux « Matériels et mobiliers de logement" et "Installations, agencements et aménagements des bâtiments “ pour la DAF et ceux, relatifs aux "Matériels techniques" et “Matériels et mobiliers de bureau » pour la DGRS ont engagé la plus grande partie des crédits modifiées.

➤ **Secteur infrastructure**

- Le Ministère de l'Energie et des Hydrocarbures n'a réalisé qu'un seul aménagement de crédits d'un montant s'élevant à 14,345 milliards d'Ariary, pour la réalisation en matière d'électrifications, de travaux d'urgences, d'acquisition de matériels techniques et de nouveaux camions pour le Service Autonome de Maintenance de la Ville d'Antananarivo (SAMVA).

- Le Ministère des Travaux Publics et des Infrastructures a procédé à 20 aménagements de crédits avec une somme totale de 53,438 milliards d'Ariary. La somme la plus significative a été utilisée pour la réalisation des objectifs de l'exercice 2019, la régularisation hors taxes des Projets ainsi que le paiement des TVA et la mise en œuvre du programme de logements inscrit dans la PGE.

- Le Ministère du Tourisme, des Transports et de la Météorologie a procédé à 2 aménagements de crédits, d'une valeur de 1,362 milliards d'Ariary. Ces modifications ont été effectuées pour l'atteinte des objectifs fixés par le Ministère ainsi que la concrétisation des activités prévues pour l'année 2019 et pour le renflouement de la subvention des secteurs privés.

- Le Ministère des Postes, de la Télécommunication et du Développement Numérique n'a fait recours qu'à un seul aménagement de crédits de 126,012 millions d'Ariary, pour la réalisation des activités de 2019.

2. Décret d'avance : ouverture de crédits supplémentaires

A part les opérations de mouvements de crédits cités plus haut, un seul décret d'avance portant ajout de crédits supplémentaires a été adopté durant l'exercice 2019, dont le montant s'est élevé à 365,500 millions d'Ariary, pour le renforcement des capacités d'analyse des facteurs de vulnérabilité structurelle et la promotion de l'économie bleue, et la mobilisation des recettes publiques.

B. PREVISIONS, EXECUTIONS ET RESULTATS GENERAUX DES LOIS DE FINANCES

2019

1. BUDGET GENERAL DE L'ETAT

1.1 Recettes du BGE

Les recettes du BGE sont arrêtées pour la gestion 2019 à un montant de 7 652,45 milliards d'Ariary. Le niveau global de mobilisation des ressources se situe à 5 890,40 milliards d'Ariary, soit 76,97% des prévisions.

a. Analyse globale des recettes

L'exécution des recettes fiscales a atteint 5 164,85 milliards d'Ariary soit un taux de recouvrement de 88,96% par rapport aux prévisions, tandis que celle des recettes à caractères non fiscaux s'est située à 725,55 milliards d'Ariary, soit 39,29%. Cette situation est présentée dans le tableau ci-après :

Tableau 48 : Situation globale des recettes

En Ariary

Nomenclature	Prévisions LFR	Prévisions finales	Réalisations
FONCTIONNEMENT	6 658 043 584 000,00	6 658 043 584 000,00	5 670 804 411 065,13
Recettes fiscales	5 805 635 400 000,00	5 805 635 400 000,00	5 164 850 221 272,24
Recettes non Fiscales	102 244 184 000,00	102 244 184 000,00	505 954 189 792,89
Recettes d'ordre	104 000 000,00	104 000 000,00	-
Aides budgétaires non remboursable	750 060 000 000,00	750 060 000 000,00	-
Recettes de privatisations	0,00	0,00	-
Recettes exceptionnelles	0,00	0,00	-
Recettes en Capital (IADM-FMI)	0,00	0,00	-
INVESTISSEMENT	994 044 000 000,00	994 409 500 000,00	219 593 037 879,32
Subventions extérieurs/PIP	994 044 000 000,00	994 409 500 000,00	219 593 037 879,32
TOTAL	7 652 087 584 000,00	7 652 453 084 000,00	5 890 397 448 944,45

Sources : Situation des recettes 2019 – CGAF 2019

Sur une prévision de 6 658,04 milliards d'Ariary, les recettes intérieures ont été mobilisées à hauteur de 5 670,80 milliards d'Ariary, soit un taux de réalisation de 85,17 %. L'objectif de 994,41 milliards d'Ariary a été recouvré à hauteur de 22,08%, soit 219,59 milliards d'Ariary pour les recettes extérieures

b. Recettes du BGE par nature

- Recettes fiscales

Sur 5 805,64 milliards d'Ariary attendus, les recettes fiscales ont été mobilisées à hauteur de 5 164,85 milliards d'Ariary, soit 88,96% des prévisions. Globalement, il s'en dégage une plus-value nette, obtenue par la mobilisation des recettes fiscales, résultant des Impôts sur le commerce extérieur (100,94% de réalisation) et des Autres recettes fiscales (114,76% de réalisation). Les recettes des Impôts sur les revenus, bénéfices et gains sont quant à elles recouvrées à 97,20%. Ces performances

sont atténuées par les moins-values issues des Impôts sur le patrimoine et des Impôts sur les biens et services, qui n'ont été exécutés respectivement qu'à hauteur de 74,71%, de 69,49%.

Le tableau ci-dessous indique les niveaux de recouvrement des recettes fiscales par chapitre budgétaire.

Tableau 49 : Recettes fiscales

En milliards d'Ariary				
Chap.	Intitulé	Prévisions finales	Réalisations	Niveau de Réalisation en (%)
70	Impôts sur les revenus, bénéfiques et gains	1 367,01	1 328,73	97,20
71	impôts sur le patrimoine	41,28	30,84	74,71
72	impôts sur les biens et services	2 024,11	1 406,64	69,49
73	Impôts sur le commerce extérieur	2 350,79	2 372,88	100,94
74	Autres recettes fiscales	22,44	25,76	114,76
TOTAL		5 805,64	5 164,85	88,96

Sources : Situation des recettes 2019 – CGAF 2019

- **Recettes à caractères non fiscaux**

Sur un objectif final de **1 846,82** milliards d'Ariary, la réalisation des recettes à caractères non fiscaux s'élève à **725,55** milliards d'Ariary, soit un taux d'exécution que de **39,29%**. Malgré la contribution exceptionnelle des Produits financiers et des Recettes non fiscales, ayant atteint un niveau de réalisation de 136,40%, respectivement de 189,34% ces plus-values sont amoindries par le niveau d'exécution des produits sur les Subventions d'équipement et Contributions reçues des tiers qui s'élèvent respectivement à 219,59 milliards d'Ariary et 357,16 milliards d'Ariary, soit 22,08% et 47,62%. le tableau ci-après présente cette situation :

Tableau 50 : Recettes à caractères non fiscaux

En milliards d'Ariary					
Chap.	Intitulé	Prévisions primitives	Prévisions finales	Réalisations	Niveau de Réalisation en %
13	Subventions d'équipement	985,00	994,41	219,59	22,08
75	Contributions reçues des tiers	594,02	750,06	357,16	47,62
76	Produits financiers	84,87	84,98	115,91	136,40
77	Recettes non fiscales	17,37	17,37	32,89	189,34
TOTAL		1 681,27	1 846,82	725,55	39,29

Sources : Situation des recettes 2019 – CGAF 2019

c. Recettes du BGE par régie financière

Tableau 51 : Recettes du BGE par régie financière

En milliards d'Ariary

Régies	Prévisions primitives	Prévisions finales	Réalisations	Niveau de Réalisation (1)	Part de Réal. par Régie (2)
Douanes	2 385,51	2 350,79	2 372,88	100,94	40,28
Impôts	3 420,12	3 454,85	2 791,97	80,81	47,40
Autres	1 681,27	1 846,82	725,55	39,29	12,32
TOTAL	7 486,90	7 652,45	5 890,40	76,97	100,00

Sources : Situation des recettes 2019 – CGAF 2019

(1) Le niveau de réalisation est le rapport de réalisation de chaque régie avec ses prévisions finales ;

(2) La part de réalisation par régie financière est la proportion de réalisation de chaque régie sur l'ensemble des recettes du BGE.

La Direction Générale des Douanes a réalisé des recettes d'un montant de 2 372,88 milliards d'Ariary sur une prévision finale de 2 350,79 milliards d'Ariary, soit un taux d'exécution de 100,94%. Les plus-values enregistrées par ce département concernent les réalisations sur les Droits de douane (à 103,83%), les Droits de navigation (à 184,51%) et les TVA sur commerce extérieur (à 102,00%). Les TVA sur les produits pétroliers sont quant à elles exécutées à 98,12%. Ces performances sont toutefois atténuées par les Dégrèvement, Remise, Réduction ou annulation qui n'ont atteint que 17,58 milliards d'Ariary seulement. Les recettes douanières mobilisées en 2019 représentent ainsi 40,28 % de l'encaissement total du BGE.

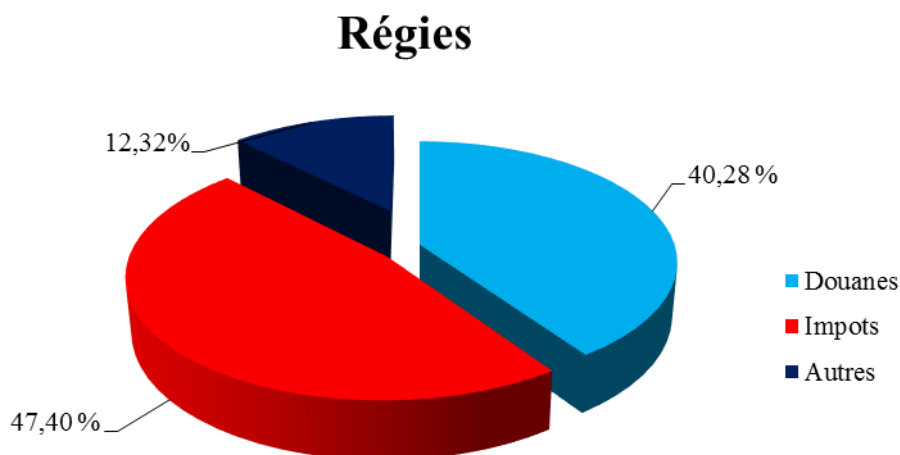
La Direction Générale des Impôts, a quant à elle mobilisé 2 791,97 milliards d'Ariary sur un objectif final de 3 454,85 milliards d'Ariary, soit un taux de recouvrement de 80,81%. La plus-value enregistrée concerne notamment les Autres recettes fiscales avec un taux de réalisation de 114,76%, soit 25,76 milliards d'Ariary. Une performance modérée a été enregistrée en ce qui concerne les impôts sur le patrimoine (74,71%), représentant 30,84 milliards d'Ariary. Il en est de même pour le recouvrement des impôts sur les biens et services, avec un taux de 69,49%, soit l'équivalent de 1 406,64 milliards d'Ariary. Enfin, les Impôts sur les revenus, bénéfices et gains sont réalisés à hauteur de 1 328,73 milliards d'Ariary. Ces performances sont amoindries par les 20,76 milliards d'Ariary provenant des dégrèvements, Remise, Réduction ou annulation. Au final, les recettes fiscales mobilisées par la DGI représentent 47,40% de la totalité des recettes du BGE.

Quant aux Autres Régies financières, une somme de 725,55 milliards d'Ariary a été encaissée sur les 1 846,82 milliards d'Ariary escomptés, soit 39,29%. Les Produits financiers et Recettes non fiscales ont montré une performance largement supérieure aux prévisions, respectivement de 136,40% et de 189,34% équivalent à 115,91 milliards d'Ariary et 32,89 milliards d'Ariary, bien que la faiblesse en réalisation des Subventions d'équipement (22,08%) et des

Contributions reçues des tiers (47,62%), aient nuancé ce résultat. La part des recettes totales de l'Etat mobilisée par les autres régies financières est ainsi de l'ordre de 12,32%.

Graphique 6: Recettes du BGE par régie financière

La figure suivant illustre cette situation.



Sources : Situation des recettes 2019 – CGAF 2019

1.2 Dépenses du BGE

a. Intérêt de la dette publique

Les crédits ouverts pour le paiement de l'Intérêt de la Dette Publique de l'année 2019 s'élevaient à 416,72 milliards d'Ariary en LFI, réaménagés à 432,69 milliards d'Ariary en fin d'année. Ces crédits finaux correspondent à 4,84% de l'ensemble des crédits ouverts du BGE.

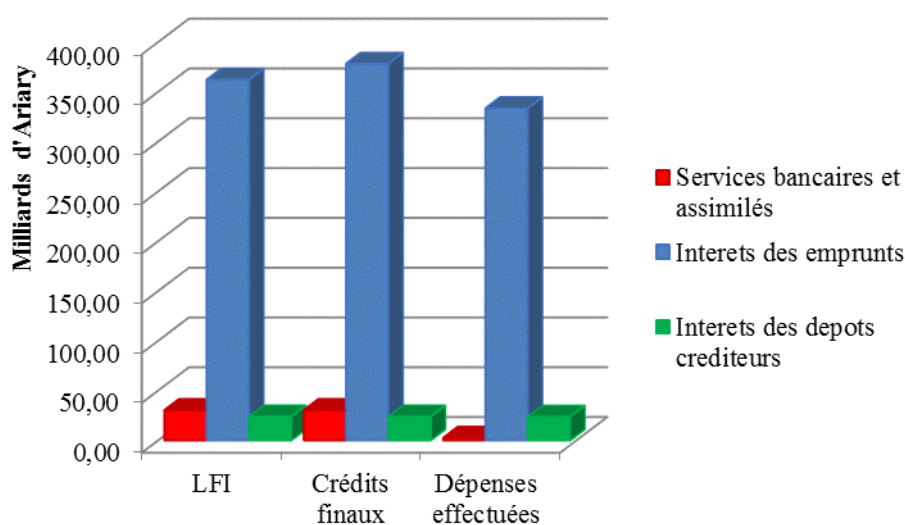
Tableau 52 : Situation de l'intérêt de la dette Publique

Intitulé	Compte	LFI	Crédits finaux	En Ariary
				Dépenses
Services bancaires et assimilés	6285	30 410 000 000,00	30 410 000 000,00	2 668 151 257,37
Intérêts des emprunts	6611	362 305 239 000,00	378 283 319 000,00	333 617 988 347,80
Intérêts des dépôts créditeurs	6632	24 000 000 000,00	24 000 000 000,00	23 813 057 570,06
Total		416 715 239 000,00	432 693 319 000,00	360 099 197 175,23

Source: MEF/SG/DGFAG/DB/SSB/DLR

L'absorption des crédits s'établit à 360,10 milliards d'Ariary, soit 83,22% des crédits ouverts. Cette catégorie de dépenses est composée par trois éléments à savoir, les Services bancaires et assimilés, les Intérêts des emprunts et les Intérêts des dépôts créditeurs. Les crédits ouverts et les charges liées à ces composantes sont retracés dans le tableau qui suit.

Graphique 7 : Situation de l'intérêt de la dette Publique



Source: MEF/SG/DGFAG/DB/SSB/DLR

b. Opération courante - Solde

Y sont retracées les charges de Personnel, constituées par : l'ensemble des rémunérations du Personnel de l'entité administrative considérée ; et les charges sociales patronales liées à ces rémunérations (cotisations de sécurité sociale, cotisations de congé payés, supplément familial, versements aux mutuelles, caisses de retraite, œuvres sociales, et formation). Les charges de Personnel se composent de la rémunération nette accompagnée des indemnités, des primes de services et d'autres émoluments¹⁰.

- Charges de Personnel de catégorie deux (2)

Les charges de Personnel de la catégorie deux (2) sont provisionnées initialement pour un montant de 2 407,20 milliards d'Ariary, ramenées finalement à 2 360,40 milliards d'Ariary, soit 26,38% des crédits du BGE.

Tableau 53 : Situation des opérations courantes - Solde (catégorie 2)

En milliers Ariary				
Intitulé	Compte	LFI	Crédits finaux	Dépenses
Personnel permanent	6011	2 164 200 000 000,00	2 117 400 000 000,00	2 061 015 522 013,15
CRCM	6062	169 000 000 000,00	178 082 835 000,00	170 936 529 590,90
CPR	6063	74 000 000 000,00	64 917 165 000,00	61 781 075 157,40
Total		2 407 200 000 000,00	2 360 400 000 000,00	2 293 733 126 761,45

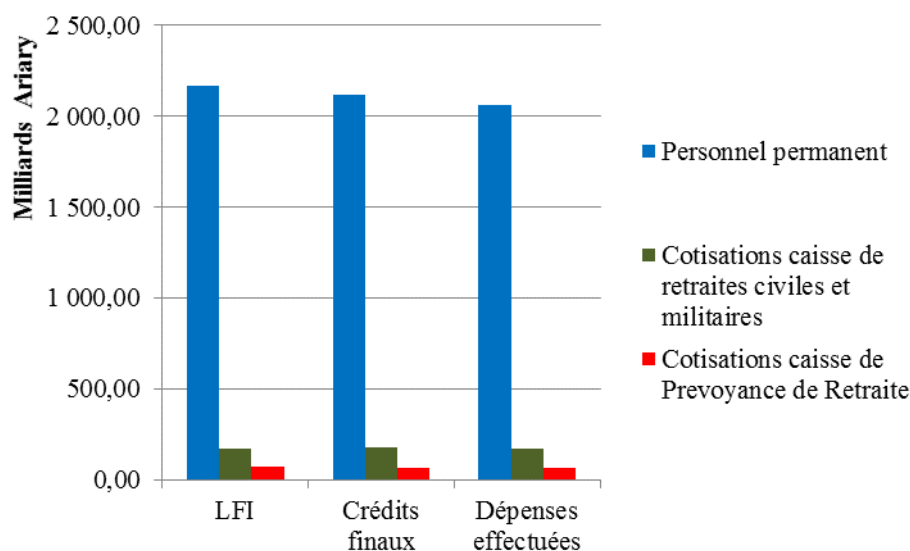
Source: MEF/SG/DGFAG/DB/SSB/DLR

Le taux d'absorption de crédits s'établit à 97,18% en fin d'année, soit 2 293,73 milliards d'Ariary. Trois éléments constituent les dépenses des opérations courantes de Solde, à savoir, le Personnel permanent, les Cotisations caisse de retraites civiles et militaires, et les Cotisations caisse de

¹⁰ Décret n°2005-210 du 26 Avril 2005 Portant Plan Comptable des Opérations Publiques 2006, Page 90

Prévoyance de Retraite. Le graphique ci-après indique le niveau de réalisations de ces éléments constitutifs des dépenses de solde catégorie deux (2) en 2019.

Graphique 8 : Situation des opérations courantes - Solde



Source: MEF/SG/DGFAG/DB/SSB/DLR

- **Charges de Personnel de catégorie trois (3)**

En ce qui concerne les charges de Personnel du budget de fonctionnement, un crédit de 210 milliards d'Ariary a été ouvert en LFI, puis rehaussé finalement à 215 milliards d'Ariary.

Tableau 54 : Situation des opérations courantes - Solde (catégorie 3)

En Ariary				
intitulé du compte	Compte	LFI	Crédits finaux	Dépenses
Personnel permanent	6011	20 610 247 000,00	19 941 366 000,00	19 469 376 381,70
Personnel non permanent	6012	68 713 787 000,00	62 229 463 000,00	56 464 551 396,09
Personnel membre des Institutions	6013	13 092 807 000,00	10 501 371 000,00	9 906 787 216,00
Personnel permanent	6021	5 080 020 000,00	5 001 274 000,00	4 453 260 000,00
Personnel non permanent	6022	1 921 000,00	244 057 000,00	222 022 560,00
Personnel permanent	6031	59 757 877 000,00	66 557 474 000,00	62 206 499 402,51
Personnel non permanent	6032	8 324 230 000,00	9 330 425 000,00	8 426 220 444,00
Personnel membre des Institutions	6033	7 699 131 000,00	11 644 597 000,00	7 322 747 500,00
Personnel permanent	6041	13 941 804 000,00	16 190 711 500,00	15 789 870 050,00
Personnel non permanent	6042	6 575 586 000,00	6 927 610 500,00	6 845 425 600,00
Cotisations a la CNAPS	6061	4 923 732 000,00	4 863 793 000,00	2 718 189 154,96
Cotisations CRCM	6062	985 714 000,00	1 076 714 000,00	859 278 291,60
Cotisations CPR	6063	293 144 000,00	491 144 000,00	474 503 553,00
TOTAL		210 000 000 000,00	215 000 000 000,00	195 158 731 549,86

Sources: MEF/SG/DGFAG/DB/SSB/DLR

Les dotations finales destinées à la prise en charge des dépenses de Personnel de l'Etat, arrêtées à 2 575,40 milliards d'Ariary, sont consommées à hauteur de 96,64% pour un montant total de

2 488,89 milliards d'Ariary, dont 2 293,73 milliards d'Ariary pour la catégorie deux (2) et 195,16 milliards d'Ariary pour la catégorie trois (3)¹¹.

c. Opérations courantes – Hors soldes

Les opérations courantes hors solde sont des charges issues de l'activité ordinaire de l'État. Elles sont constituées des dépenses sur les achats de biens et services, achats de services et charges permanentes, dépenses d'intervention, impôts et taxes, transferts et subventions, charges financières et charges diverses. En 2019, les charges de fonctionnement hors solde sont provisionnées à 1 749,16 milliards d'Ariary en LFI, réaménagées à 2 228,93 milliards d'Ariary en fin d'année.

Tableau 55 : Opérations courantes – Hors soldes

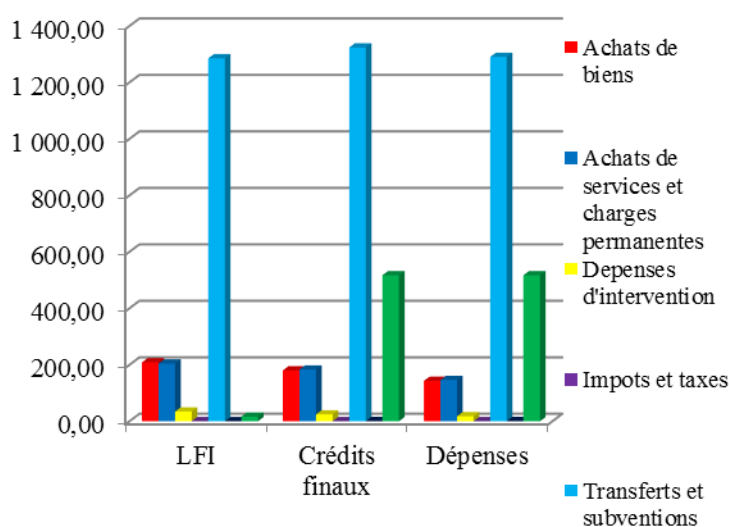
En Ariary				
Chap.	Rubriques	LFI	Crédits finaux	Dépenses
61	Achats de biens	208 598 247 000,00	180 130 601 510,00	142 907 895 979,30
62	Achats de services et charges permanentes	204 216 309 000,00	183 104 399 490,00	146 179 187 309,60
63	Dépenses d'intervention	34 439 030 000,00	24 296 435 000,00	17 571 905 011,80
64	Impôts et taxes	87 500 000,00	243 389 000,00	166 180 710,40
65	Transferts et subventions	1 285 470 000 000,00	1 323 470 000 000,00	1 290 267 200 917,53
66	Charges financières	34 000,00	638 320 000,00	638 297 242,91
67	Charges diverses	16 352 480 000,00	517 048 754 000,00	516 821 572 479,00
TOTAL		1 749 163 600 000,00	2 228 931 899 000,00	2 114 552 239 650,54

Source: MEF/SG/DGFAG/DB/SSB/DLR

Les crédits finaux alloués aux dépenses de fonctionnement du BGE se chiffrent à 2 228,93 milliards d'Ariary, dont 2 114,55 milliards d'Ariary ont été consommés, soit 94,87% des prévisions. Les charges relatives aux transferts ont accaparé 61,02% de l'ensemble des dépenses, soit 1 290,27 milliards d'Ariary ; cela signifie qu'une partie considérable de crédits de fonctionnement a été versée au secteur public ou privé. Les dépenses de charges diverses sont exécutées à 24,44% soit 516,82 milliards d'Ariary. Les dépenses pour achats de biens et achats de services et charges permanentes ont été payées respectivement à 6,76% et 6,91%, soit 142,91 milliards d'Ariary et 146,18 milliards d'Ariary. S'agissant des autres dépenses de fonctionnement, 0,83% des crédits ont été dépensés pour les opérations d'intervention, 0,01% pour les Impôts et taxes, puis 0,03 % en Charges financières, soit un montant respectif de 17,57 milliards d'Ariary, de 0,17 milliard d'Ariary, et de 0,64 milliards d'Ariary. Le graphique qui suit illustre cette situation.

¹¹ Des charges de personnel de catégories 3 ont été rassemblées au sein des Opérations courantes-Solde car selon les recommandations de la Cour des Comptes, toutes les opérations afférentes au Chap.60 doivent y être regroupées

Graphique 9 : Niveau de réalisation du budget de fonctionnement



Source: MEF/SG/DGFAG/DB/SSB/DLR

d. Opérations d'investissement

Le budget alloué au financement des Programmes d'Investissement Public en 2019 a été de l'ordre de 3 603,15 milliards d'Ariary initialement (LFI), rehaussé à 3 711,21 milliards d'Ariary en fin d'année. Ce budget final se répartit comme suit : 2 458,89 milliards d'Ariary d'immobilisations incorporelles et corporelles, 659,41 milliards d'Ariary de Transferts et 592,91 milliards d'Ariary de fonctionnement.

- **Emploi des investissements**

Tableau 56 : Emploi des investissements

				En Ariary
chap.	Intitulé	LFI	Crédits finaux	Dépenses
20	Immobilisations incorporelles	569 656 000,00	361 000 000,00	30 755 826,15
21	Immobilisations corporelles	2 371 366 000,00	4 304 143 000,00	1 287 587 582,96
23	Immobilisations incorporelles en cours	534 283 937 000,00	496 381 826 441,00	160 145 871 566,41
24	Immobilisations corporelles en cours	2 444 069 226 000,00	1 957 843 946 764,00	936 408 699 453,15
28	Amortissements des immobilisations	80 000 000,00	0,00	0,00
65	Transferts et subventions	143 543 640 000,00	659 405 953 398,00	633 653 445 691,70
2317	Immobilisations incorporelles en cours - Frais de développement, de recherche et d'études - Frais de pré-exploitation	478 234 075 000,00	592 912 530 397,00	272 309 641 605,00
TOTAL		3 603 151 900 000,00	3 711 209 400 000,00	2 003 836 001 725,37

Source: MEF/SG/DGFAG/DB/SSB/DLR

Le tableau suivant indique pour l'année 2019, les moyens alloués à la réalisation des PIP, en distinguant les financements intérieurs des financements extérieurs. En effet, sur les 3 711,21 milliards d'Ariary des crédits finaux accordés au PIP, les financements extérieurs en représentent les 58,76%, le reste pour les financements intérieurs (soit 41,24%)

- Dépenses d'Investissement par type de financement

Tableau 57 : Dépenses d'Investissement par type de financement

En Ariary

Rubrique	Fin.	Fin. Lib.	LFI	Crédits finaux	Dépenses
Financement intérieur	10	RPI	1 008 576 160 000,00	1 320 993 669 000,00	1 052 067 069 033,82
	20	DTI	58 989 740 000,00	57 662 211 000,00	74 792 520 957,00
	30	TVA	188 971 000 000,00	151 681 020 000,00	27 847 365 481,49
Total financement intérieur			1 256 536 900 000,00	1 530 336 900 000,00	1 154 706 955 472,31
Financement extérieur	60	SUB.	985 000 000 000,00	994 409 500 000,00	268 762 146 995,34
	70	EMP.	1 361 615 000 000,00	1 186 463 000 000,00	580 366 899 257,72
Total financement extérieur			2 346 615 000 000,00	2 180 872 500 000,00	849 129 046 253,06
TOTAL			3 603 151 900 000,00	3 711 209 400 000,00	2 003 836 001 725,37

Source: MEF/SG/DGFAG/DB/SSB/DLR

En matière de réalisation, les crédits destinés aux dépenses d'investissement sur financement RPI ont enregistré un taux soutenu de 79,54% sur les dotations de la loi de Finance ; sur financement DTI, les réalisations surpassent largement les dotations avec un taux d'exécution de 129,71%. Quant au financement par TVA, le rythme des dépenses s'est situé à un niveau nettement inférieur ne dépassant pas les 20% ; cette réalisation a amenuisé les performances au niveau du financement intérieur.

En ce qui concerne les financements extérieurs, les réalisations du PIP ont atteint 849,13 milliards d'Ariary soit un taux d'exécution de 22,88%, financé approximativement à 31,65% en Subvention et à 68,35% en Emprunt.

Tableau 58 : Dépenses d'Investissement par Régions

En Ariary			
Régions	LFI	Crédits finaux	Dépenses
Alaotra Mangoro	3 430 290 000,00	2 755 380 000,00	2 739 280 675,50
Amoron'I Mania	2 729 310 000,00	1 840 453 000,00	1 536 103 540,62
Analamanga	15 172 194 000,00	12 254 845 000,00	4 649 717 038,95
Analanjirifo	3 009 696 000,00	2 258 231 000,00	2 244 618 524,00
Androy	2 325 349 000,00	1 539 890 000,00	1 288 867 019,23
Anosy	2 873 250 000,00	1 388 185 000,00	1 275 315 062,40
Atsimo Andrefana	77 574 940 000,00	105 393 926 500,00	61 936 856 106,84
Atsimo Atsinanana	2 706 563 000,00	1 940 176 000,00	1 915 286 023,98
Atsinanana	4 380 600 000,00	3 972 305 000,00	3 062 364 377,06
Betsiboka	2 169 310 000,00	1 338 139 000,00	1 336 695 936,79
Boeny	4 969 912 000,00	3 103 351 000,00	3 087 195 429,70
Bongolava	2 067 815 000,00	1 314 537 000,00	1 309 269 791,42
Central	3 415 929 636 000,00	3 528 108 952 500,00	1 882 371 624 191,17
Diana	10 864 205 000,00	8 963 827 000,00	2 681 064 784,07
Haute Matsiatra	4 519 360 000,00	2 405 102 000,00	2 387 751 806,80
Ihorombe	2 034 420 000,00	1 416 351 000,00	1 414 386 121,07
Itasy	2 271 201 000,00	1 579 417 000,00	1 293 622 086,69
Melaky	2 635 268 000,00	2 008 285 000,00	1 940 696 179,89
Menabe	26 693 411 000,00	17 028 835 000,00	14 851 892 864,72
Sava	2 846 895 000,00	1 878 277 000,00	1 830 518 128,83
Sofia	3 700 185 000,00	2 853 205 000,00	2 820 658 037,09
Vakinankaratra	5 207 260 000,00	3 471 457 000,00	3 469 281 533,03
Vatovavy fitovinany	3 040 830 000,00	2 396 273 000,00	2 392 936 465,52
TOTAL	3 603 151 900 000,00	3 711 209 400 000,00	2 003 836 001 725,37

Source: MEF/SG/DGFAG/DB/SSB/DLR

Les dépenses des PIP par région sont marquées par la supériorité de celles au niveau central, lesquelles atteignent les 1 882,37 Milliards d'Ariary, en augmentation de 468,59 milliards d'Ariary par rapport à celles de 2018 (1 413,78 milliards d'Ariary). Ces dépenses en PIP central comprennent les dépenses d'investissement des Institutions et Ministères ainsi que les PIP réalisés au niveau des Postes Diplomatiques et Consulaires. Le total des PIP au niveau excentrique n'est que de 120,15 milliards d'Ariary, soit 6% du PIP total, en retrait en pourcentage et en volume comparé à l'année 2018 qui affichait 146,91 milliards d'Ariary (soit 9,41%). Seule la région Atsimo Andrefana est parvenue à exécuter une somme supérieure à 60 milliards d'Ariary, suivie par la région Menabe à 14,85 milliards d'Ariary et la région Analamanga à 4,65 milliards d'Ariary. La réalisation des dépenses des PIP des autres régions varie entre 1,26 milliard d'Ariary et 3,47 milliards d'Ariary.

e. Récapitulation des dépenses du BGE par nature

Au titre de l'année 2019, l'Etat a alloué environ 5% de ses charges en BGE pour s'acquitter de l'intérêt de la Dette Publique, soit 432,69 milliards d'Ariary. Il a engagé 2 488,89 milliards d'Ariary pour le paiement des soldes et traitements de ses agents, soit 28,78% de la totalité des crédits du BGE. 2 228,93 milliards d'Ariary ont été prévus pour le paiement des dépenses de fonctionnement catégorie trois (3), soit 24,91% des crédits du BGE. Enfin, les ressources finales accordées pour la mise en œuvre des Programmes d'Investissement Public se sont élevées à 3 711,21 milliards d'Ariary, soit 41,47% de l'ensemble des crédits du BGE.

Tableau 59 : Récapitulation des dépenses du BGE par nature

Cat.	Libellé	LFI_2019	LFR_2019	Crédits finaux	Dépenses effectuées	En milliards d'Ariary	
						Taux de consommat. (En %)	Part de réal. (%)
1	Intérêt de la Dette	416,72	432,69	432,69	360,10	83,22	5,17
2	Soldes	2 617,20	2 575,40	2 575,40	2 488,89	96,64	35,72
3	Fonctionnement - Hors Soldes	1 749,19	2 228,93	2 228,93	2 114,55	94,87	30,35
4	Opérations Structurelles	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Investissement	3 603,15	3 710,84	3 711,21	2 003,84	53,99	28,76
TOTAL		8 386,27	8 947,86	8 948,23	6 967,38	77,86	100,00

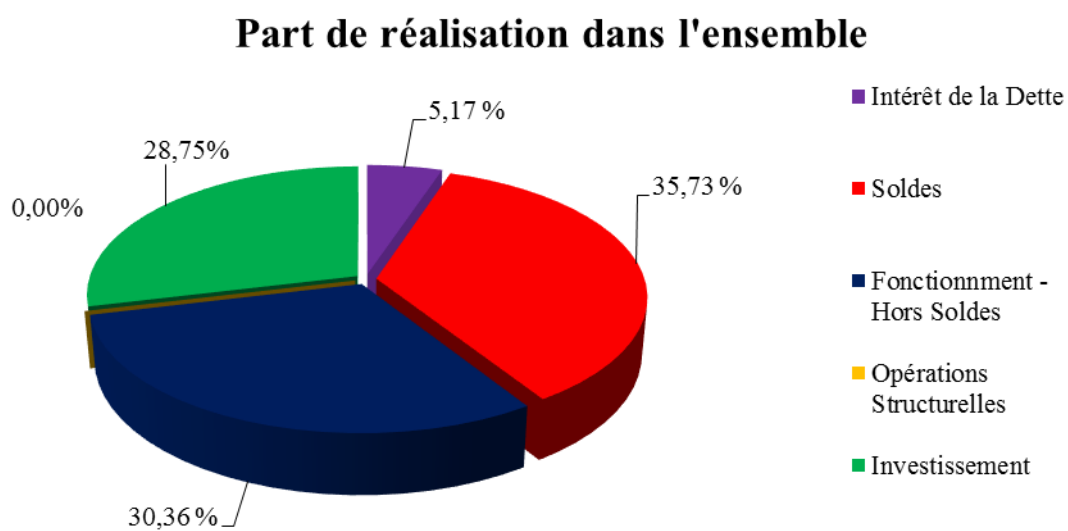
Source: MEF/SG/DGFAG/DB/SSB/DLR

(1) Le taux de consommation de crédits est le niveau d'utilisation de crédits par rapport aux crédits finaux.

(2) La part de réalisation est la proportion d'exécution de chaque nature de dépenses par rapport à l'ensemble des dépenses de fonctionnement.

En matière d'utilisation de crédits, 77,86% de la dotation affectée aux dépenses de fonctionnement ont été employés. Pour les intérêts de la Dette Publique, 83,22% des dépenses ont été réglés, soit 360,10 milliards d'Ariary, correspondant à 5,17% du total des dépenses de fonctionnement. Les crédits relatifs à la rémunération des agents de l'Etat ont été absorbés à 96,64%, soit 2 488,89 milliards d'Ariary ; Ce montant représente 35,72% de la totalité des dépenses de fonctionnement. Les enveloppes budgétaires consacrées aux opérations courantes hors solde sont consommées à 94,87%, soit une somme de 2 114,55 milliards d'Ariary. Enfin, les dotations de crédits sur opérations d'investissement sont exécutées à 53,99% équivalent à 2 003,84 milliards d'Ariary en volume, soit 28,76% du total des dépenses de fonctionnement du BGE. Le graphique suivant illustre cette situation :

Graphique 10 : Part de réalisation de chaque catégorie des dépenses dans l'ensemble



Source: MEF/SG/DGFAG/DB/SSB/DLR

2. BUDGETS ANNEXES (BA)

Les opérations budgétaires et financières de l'imprimerie Nationale et des Postes et Télécommunications constituent les Budgets Annexes. Ces opérations sont comptabilisées dans le cadre deux (II) du Budget de l'Etat. Actuellement, ce cadre budgétaire est doté de quatre (4) programmes lesquels sont rattachés à deux départements ministériels distincts, dont un (1) pour le MEF et trois (3) pour le MPTDN ; à savoir :

- Imprimerie Nationale - Programme « 013 Administration et coordination » de la mission « 220 Finances et Budget », du MEF ;

- Postes et Télécommunications – Programme « 023 Administration et coordination », « 214 Appui à l'extension de la couverture postale » et « 043 Administration et coordination » des missions « 660 Poste et Télécommunication » et « 670 TIC » du MPTDN.

2.1 Imprimerie Nationale (IN)

- Recettes de l'IN

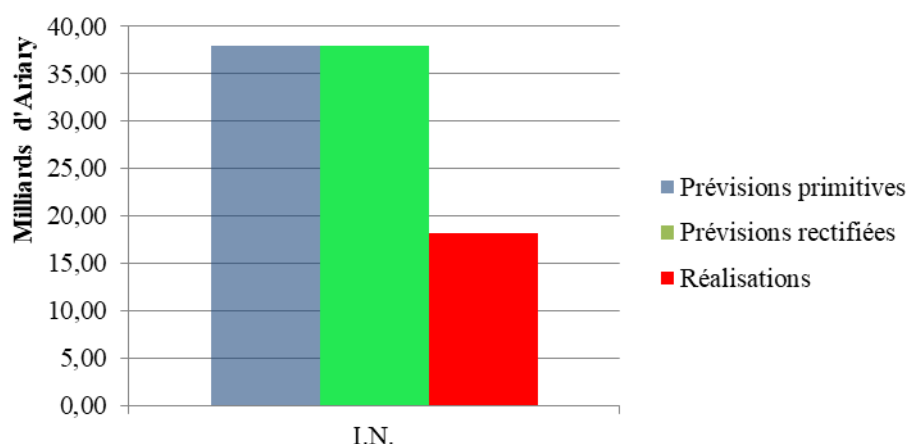
Les prévisions de recettes du BA de l'IN ont augmenté de 8,52 milliards d'Ariary en 2019, pour estimer atteindre les 38,02 milliards d'Ariary. Cette augmentation des recettes de l'IN provient principalement de l'accroissement escompté des prévisions sur les produits finis avec un montant s'élevant à 11 milliards d'Ariary, des travaux facturés à des tiers pour 14,05 milliards d'Ariary et de l'excédent attendu des budgets annexes à 11,5 milliards d'Ariary. Quant à l'ensemble des autres prévisions, les recettes prévues ont atteint 1,45 milliards d'Ariary. Le tableau suivant montre la situation des recettes du BA de l'Imprimerie Nationale :

Tableau 60 : Recettes de l'Imprimerie Nationale

En Ariary			
Compte	Intitulé	Prévisions finales	Recouvrements effectués
SECTION FONCTIONNEMENT			
10611	Autres redevances 2019	0,00	5 570 889 840,60
1426	Matériel et outillage	250 000 000,00	0,00
1427	Matériel de transport	437 500 000,00	0,00
7721	Prestation de service	250 000 000,00	0,00
7722	Produits finis	11 000 000 000,00	9 017 806 233,40
7725	Travaux	14 052 287 000,00	618 541 464,44
7726	Marchandises	262 500 000,00	0,00
7728	Autres produits des activités de services	250 000 000,00	0,00
7781	Annulation des mandats	75 000,00	0,00
7783	Excédent des budgets annexes	11 512 500 000,00	0,00
7788	Autres produits occasionnels	188 000,00	0,00
7792	Remise et réduction	0,00	-37 213 858,64
TOTAL FONCTIONNEMENT		38 015 050 000,00	15 170 023 679,80
SECTION INVESTISSEMENT			
10612	Fonds de renouvellement	0,00	3 064 649 490,81
TOTAL INVESTISSEMENT		0,00	3 064 649 490,81
TOTAL GENERAL		38 015 050 000,00	18 234 673 170,61

Source : LFI 2019, LFR 2019, Compte Administratif de l'I.N.

Graphique 11 : Recettes de l'IN.



Sources : LFI 2019, LFR 2019, Compte Administratif de l'IN.

L'ensemble des recettes de l'IN est constitué par les recettes des travaux, les ventes des produits finis, les autres redevances ainsi que par les sommes tirées sur fonds de renouvellement. En 2019, les recettes brutes de l'IN ont été composées à 5,57 milliards d'Ariary par les autres redevances, à 9,08 milliards d'Ariary par les recettes de produits finis et à 0,62 milliard d'Ariary par les recettes de travaux. Il a en outre été constaté que l'IN a accordé des remises et réductions. Les recettes brutes ont été de 15,21 milliards d'Ariary tandis que les remises et réductions, de 37,21 millions d'Ariary. Les recettes nettes, obtenues par la différence entre les recettes brutes et les remises et réductions, se sont ainsi chiffrées à 15,17 milliards d'Ariary. A cela s'ajoute un montant de 3,06 milliards d'Ariary correspondant à des prélèvements sur Fonds de Renouvellement.

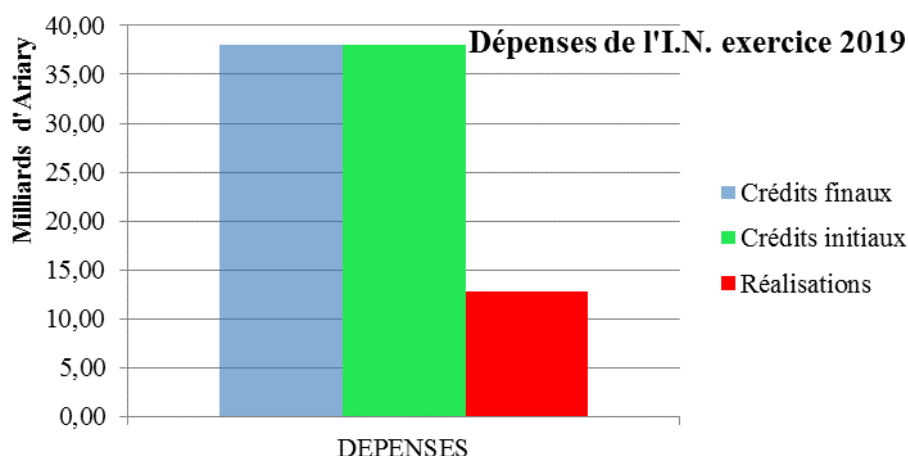
- Dépenses de l'IN

Tableau 61 : Situation des dépenses de l'IN

Eléments	En milliard Ariary					
	LFI	LFR	Crédits en (-)	Crédits en (+)	Crédits finaux	Dépenses
60 - Charges du Personnel	10,18	10,18	0,13	0,13	10,18	5,36
61 - Achats de biens	9,64	9,10	0,47	0,02	8,65	2,00
62 - Achats de services et charges	4,94	4,72	0,00	0,45	5,18	1,33
63 - Dépenses d'intervention	0,01	0,01	0,00	0,00	0,01	0,00
64 - Impôts et taxes	1,35	2,10	0,00	0,00	2,10	0,98
65 - Transferts et subventions	0,20	0,20	0,00	0,00	0,20	0,10
67 - Charges divers	0,01	0,01	0,00	0,00	0,01	0,00
23 - Immobilisations incorporelles	0,19	0,19	0,00	0,00	0,19	0,07
24 - Immobilisations corporelles	11,51	11,51	1,62	1,62	11,51	3,00
TOTAL GENERAL	38,02	38,02	2,23	2,23	38,02	12,83

Sources : LFI 2019, LFR 2019, Compte Administratif de l'IN.

Graphique 12 : Dépenses de l'I.N.



Sources : LFI 2019, LFR 2019, Compte Administratif de l'I.N.

2.2 Postes et Télécommunications (PTT)

- Recettes des PTT

En 2019, sur une prévision de 6,00 milliards d'Ariary, les recettes des PTT ont été mobilisées à 0,33 milliard d'Ariary pour les autres redevances, soit un taux de réalisation de 166,02% sur un objectif de 0,2 milliards d'Ariary. De plus, une somme de 3,6 milliards d'Ariary a été encaissée sur le reliquat de l'excédent de l'exercice de 2017. Ces opérations ramènent ainsi à la hausse les recettes des PTT, à 3,89 milliards d'Ariary ; justifiant de surcroît sa bonne performance (64,83% de recouvrement) en fin d'exercice budgétaire. Rapportée à l'exécution de l'année précédente, un repli de 2,03 milliards d'Ariary a été cependant enregistré.

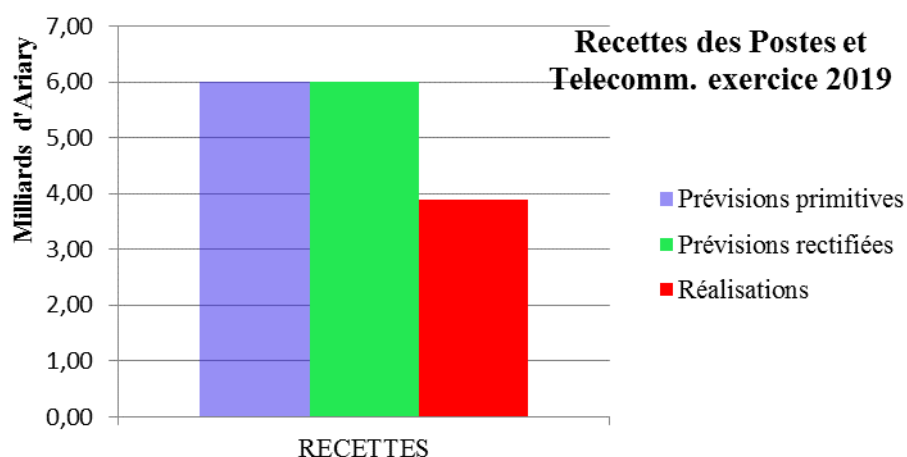
Cette ressource du BA PTT est présentée dans le tableau suivant.

Tableau 62 : Recettes des PTT

		En Ariary		
Compte	Intitulé	Prévisions LFI	Prévisions finales	Recouvrement
77181	Autres redevances 2019	200 000 000,00	200 000 000,00	332 034 021,79
7783	Reliquat de l'excédent de l'exercice 2017	5 800 000 000,00	5 800 000 000,00	3 559 638 686,09
TOTAL		6 000 000 000,00	6 000 000 000,00	3 891 672 707,88

Sources : LFI 2019, LFR 2019, Compte Administratif des PTT

Graphique 13 : Recettes des PTT



Sources : LFI 2019, LFR 2019, Compte Administratif des PTT

- Dépense des PTT

Au titre de l'exercice 2019, quatre (4) chapitres constituent les dépenses du BA PTT à savoir, les charges du Personnel, les achats de biens, les achats de services et charges permanentes et les Transferts et subventions. Globalement, les dépenses effectuées par la PTT en 2019 se sont élevées à 4,71 milliards d'Ariary lesquelles ont représenté 78,50% de l'objectif final attendu par la LFR (de 6,00 milliards d'Ariary).

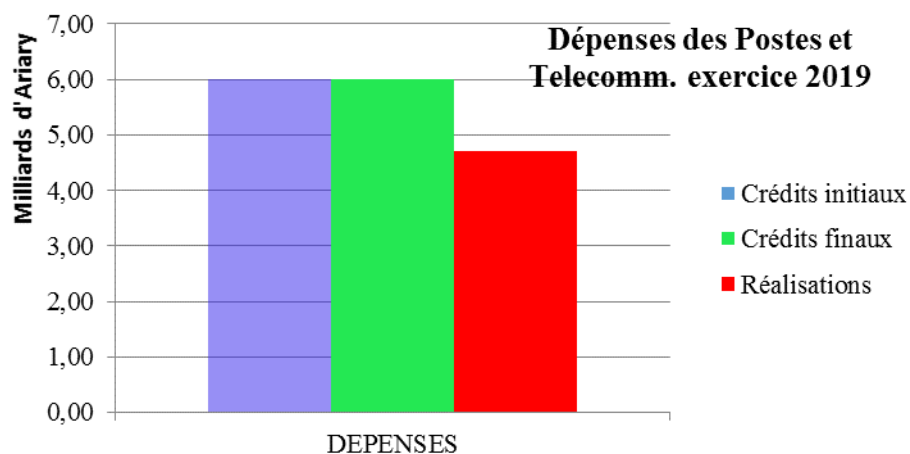
Tableau 63 : Dépenses des PTT

Rubriques	LFI	LFR	Crédits	En milliards d'Ariary	
				Dépenses	Taux de Réal. (%)
60 - Charges de Personnel	3,23	3,23	3,23	2,32	71,83
61 - Achats de biens	0,83	1,05	1,05	1,02	97,14
62 - Achats de services et charges	1,71	1,5	1,5	1,18	78,67
65 - Transferts et subventions	0,22	0,22	0,22	0,19	86,36
67 - Charges divers	0	0	0	0	0
TOTAL	6,00	6,00	6,00	4,71	78,5

Sources : LFI 2019, LFR 2019, Compte Administratif des PTT

Pour le fonctionnement du BA PTT, les dépenses (de 4,71 milliards d'Ariary) ont été dominées par les charges du personnel (de 2,32 milliards d'Ariary), suivies par les achats de service et charges permanentes (à 1,18 milliards d'Ariary), les dépenses relatives aux achats de biens (1,02 milliards d'Ariary) et enfin les transferts et subventions (à 0,19 milliards d'Ariary). Un budget de 2 millions d'Ariary a été inscrit sur la ligne du chapitre « 67 - Charges divers », mais aucune réalisation n'a été effectuée.

Graphique 14 : Dépense des PTT



Sources : LFI 2019, LFR 2019, Compte Administratif des PTT

2.3 Synthèse de la situation des Budgets Annexes

Tableau 64 : Synthèse de la situation des Budgets Annexes

En Ariary

BUDGETS ANNEXES	RECETTES				DEPENSES				RESULTAT
	Prévisions initiales	Prévisions finales	Réalisations	Taux de Réal. (%)	Fonctionnement	Investissement	TOTAL	Taux de Réal. (%)	
Imprimerie Nationale	38 015 050 000,00	38 015 050 000,00	18 234 673 170,61	47,97	9 766 749 111,60	3 064 649 490,81	12 831 398 602,41	33,75	5 403 274 568,20
Postes et Télécommunications	6 000 000 000,00	6 000 000 000,00	3 891 672 707,88	64,86	4 712 141 349,47	0,00	4 712 141 349,47	78,54	-820 468 641,59
TOTAL	44 015 050 000,00	44 015 050 000,00	22 126 345 878,49	50,27	14 478 890 461,07	3 064 649 490,81	17 543 539 951,88	79,29	4 582 805 926,61

Sources : LFI 2019, LFR 2019, Compte Administratif des PTT et IN

A travers ce tableau, 50,27% des recettes prévues pour les Budgets Annexes ont été recouvrées, soit un montant de 22,13 milliards d'Ariary sur une prévision de 44,02 milliards d'Ariary. En termes de dépenses, le taux d'absorption des crédits s'est établi 79,29%, soit 17,54 milliards d'Ariary. Il en découle ainsi un résultat excédentaire de l'ordre de 4,58 milliards d'Ariary, en diminution de 0,34 milliard d'Ariary par rapport à l'année 2018.

3. COMPTES PARTICULIERS DU TRESOR

En matière de recettes, un montant initial de 791,13 milliards d'Ariary a été envisagé ; cette prévision a été ramenée à la hausse à 1 291,55 milliards d'Ariary en fin d'année, destinée à 0,16% pour le Compte de Prêts, à 38,79% pour le Compte de Participation, à 59,23% pour le Compte de Commerce, et enfin à 1,82 % pour le Compte d'Affectation Spéciale. En dépenses, les crédits prévus pour ce cadre budgétaire s'établissaient à 1 181,93 milliards d'Ariary, pour être finalement ramenés à 1 171,56 milliards d'Ariary. Les dépenses y sont allouées à 15,67 % pour le Compte de Prêts, à 17,02% pour le Compte de Participation, à 65,30% pour le Compte de commerce et à 2,01% pour le Compte d'Affectation Spéciale.

Tableau 65 : Situation des Comptes Particuliers du Trésor

Nomenclature	LFI	Prévisions finales	En Ariary
			Réalizations
RECETTES	791 134 731 000,00	1 291 549 129 000,00	959 781 682 843,06
Avances	0,00	0,00	0,00
Compte de Prêts (remboursement)	0,00	0,00	0,00
Compte de Prêts (régularisation/consolidation)	2 040 552 000,00	2 040 552 000,00	22 604 473 985,31
Compte de Participation (régularisation)	0,00	500 988 088 000,00	500 988 088 000,00
Compte de Commerce	765 941 179 000,00	765 016 233 000,00	411 837 460 192,77
Compte d'Affectation Spéciale	23 153 000 000,00	23 504 256 000,00	24 351 660 664,98
DEPENSES	1 181 928 385 000,00	1 171 559 695 000,00	848 349 209 241,60
Avances	0,00	0,00	0,00
Compte de Prêts	193 395 000 000,00	183 600 000 000,00	79 070 841 174,27
Compte de Prêts (remboursement)	0,00	0,00	0,00
Compte de Participation	199 439 206 000,00	199 439 206 000,00	105 087 578 689,41
Compte de Commerce	765 941 179 000,00	765 016 233 000,00	645 636 544 073,52
Compte d'Affectation Spéciale	23 153 000 000,00	23 504 256 000,00	18 554 245 304,40
Résultats			111 432 473 601,46

Sources : BCSE 2019, CGAF 20019

En ce qui concerne les réalisations, une somme de 959,78 milliards d'Ariary a été perçue lors de l'exécution du budget des Comptes Particuliers de Trésor au titre de l'année 2019, soit 74,31% de la prévision. Le Compte de Participation est quant-à lui réalisé à 100%, pour une opération de régularisation, atteignant 500,99 milliards d'Ariary. Une performance remarquable a été constatée dans l'exécution du Compte de Prêts en réalisant 1 107,76% par rapport à sa prévision finale, soit 22,60 milliards d'Ariary. Le Compte d'affectation spéciale a également sur-performé, avec un taux de recouvrement de 103,61%. Enfin, l'exécution des recettes des Comptes de Commerce s'est située à 411,84 milliards d'Ariary correspondant à une réalisation de 53,83%.

En matière de dépenses, une somme totale de 848,35 milliards d'Ariary a été déboursée dans la gestion du Compte Particuliers du Trésor, soit 72,41% de ses allocations budgétaires. Le niveau de consommation des crédits de ces comptes particuliers sont les suivant :

- Compte de Prêts à 43,07%, soit 79,07 milliards d'Ariary ;
- Compte de Participation à 52,69 %, pour 105,09 milliards d'Ariary ;

- Compte de Commerce à 84,40%, soit 645,64 milliards d'Ariary
- Compte d'Affectation Spéciale à 78,94 %, soit 18,55 milliards d'Ariary.

Le solde entre les recettes et les dépenses des Comptes Particuliers du Trésor, s'élevant respectivement en valeur absolue à 959 781 682 843,06 Ariary et 848 349 209 241,60 Ariary, fait ressortir un résultat bénéficiaire de 111 432 473 601,46 Ariary.

4. FONDS DE CONTRE VALEUR

Au titre de l'année 2019, une prévision de recettes de l'ordre de 1,55 milliard d'Ariary, a été allouée au cadre des FCV si elle était estimée à 7,012 milliards d'Ariary en ce qui concerne les dépenses. Le tableau suivant synthétise la situation des FCV.

Tableau 66 : Situation des FCV

Nomenclature	Crédits initiaux	Crédits finaux	En Ariary	
			Réalisations	(%)
Recettes	1 549 100 000,00	1 549 100 000,00	8 476 108 200,47	547,16
Aide sur fonds de contre-valeur	1 549 100 000,00	1 549 100 000,00	8 476 108 200,47	
Dépenses	7 012 100 000,00	7 012 100 000,00	4 242 016 552,70	60,50
Fonctionnements	7 012 100 000,00	7 012 100 000,00	4 242 016 552,70	
Excédent sur FCV			4 234 091 647,77	

Sources : BCSE 2019, CGAF

Les réalisations en recettes portent sur des cessions et récupérations des FCV afférentes aux dons et aides non remboursables, d'un montant de 8,48 milliards d'Ariary. Par rapport aux prévisions finales, un taux de recouvrement de 547,16 % a été enregistré.

Les Lois de Finances de 2019 ont prévu 7,01 milliards d'Ariary pour financer les dépenses d'investissement des FCV. Concrètement, 4,24 milliards d'Ariary ont été consommés soit 60,49%. Ces montants ont servi au financement :

- Pour la *Présidence de la République* : à la construction des autres bâtiments techniques et à l'acquisition des véhicules terrestres pour le renforcement du BIANCO de son programme Appui à la gouvernance et à l'Etat de droit.

- Pour la *Commission Electorale Nationale Indépendante* : à l'équipement en matériels informatiques, électriques, électroniques et téléphoniques pour appuyer le processus électoral du programme Mise en Œuvre du Processus Electoral.

- Pour le *Ministère des Affaires Etrangères* : à l'appropriation des matériels techniques et matériels informatiques, électriques, électroniques et téléphoniques Projet du SECD du programme Administration Et Coordination.

- Pour le *Ministère de l'Economie et des Finances* : d'une part, à la mise en place de Logiciels informatiques et assimilés, d'Autres immobilisations incorporelles et Loyer, en eau, en électricité, en téléphone, de redevance de la sécurisation des Douanes pour le programme Douanes, puis d'autre part, à l'acquisition des matériels techniques et Matériels informatiques, électriques, électroniques et téléphoniques dans le but de renforcer la Direction Générale du Trésor (PHASE III) du programme Trésor.

- Pour le *Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche* : à la subvention du secteur privé du projet FOOD FOR PROGRESS afférent au programme Agriculture.

- Pour le *Ministère de l'Environnement et du Développement Durable* : à la subvention du secteur privé du Programme d'amélioration de la condition de vie et de la résilience des populations vulnérable afférent au programme Gestion durable des ressources naturelles

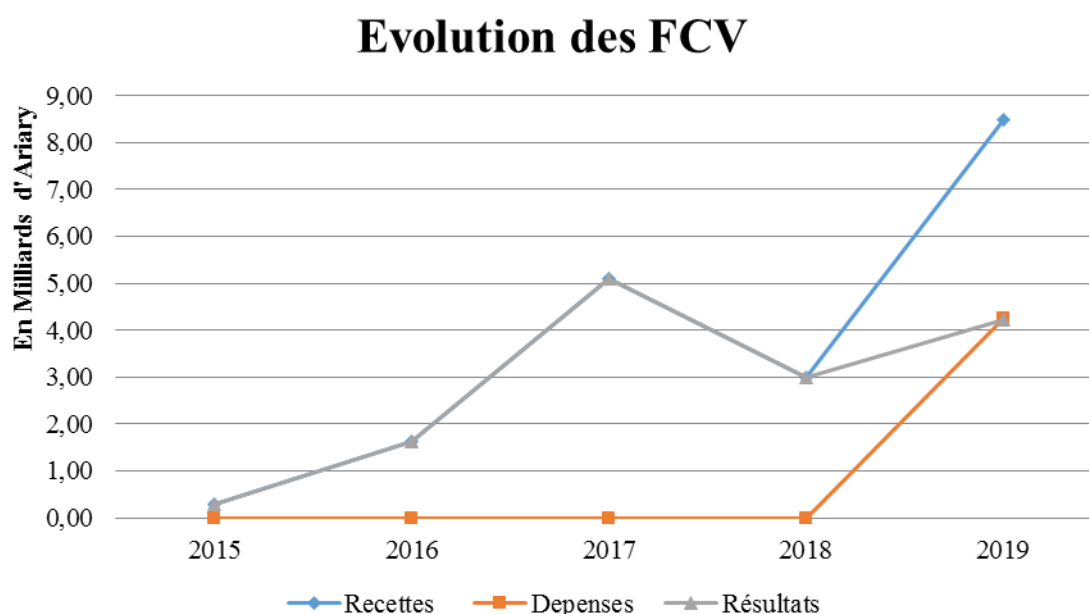
Tableau 67 : Institutions et Ministères bénéficiant du financement FCV

				En Ariary
INST/MIN	LFI	LFR	Crédits finaux	Dépenses
PRESIDENCE	582 000 000,00	582 000 000,00	582 000 000,00	516 674 308,80
CENI	475 000 000,00	475 000 000,00	475 000 000,00	467 160 000,00
MAE	500 000 000,00	500 000 000,00	500 000 000,00	177 922 904,00
MEF	2 843 100 000,00	2 843 100 000,00	2 843 100 000,00	1 264 770 930,34
MAEP	2 123 000 000,00	2 123 000 000,00	2 123 000 000,00	1 327 112 004,58
MEDD	489 000 000,00	489 000 000,00	489 000 000,00	488 376 404,98
TOTAL	7 012 100 000,00	7 012 100 000,00	7 012 100 000,00	4 242 016 552,70

Sources : BCSE 2019, CGAF 2019

Les opérations sur Fonds de Contre-Valeur retracent en dépenses, le paiement des dépenses d'investissement financées par ce fonds, et en recettes les opérations relatives aux fonds générées par la vente des dons et aides effectués en nature venant de l'extérieur. Le solde du cadre IV correspond donc à la somme des différences entre les recettes et les dépenses des FCV. Le résultat budgétaire des FCV est arrêté à la somme de 8 476 108 200,47 Ariary en recettes et 4 242 016 552,70 Ariary en dépenses. D'où un solde excédentaire de 4 234 091 647,77 Ariary.

Graphique 15 : Evolution des situations des FCV ces cinq (5) dernières années



Sources : BCSE 2019, CGAF 2019

Ce graphique indique que l'année 2019 a été l'année où Madagascar a le plus bénéficié des dons et aides en nature notamment en ce qui concerne le recouvrement des produits provenant de leur vente. L'année 2015 a affiché la plus faible réalisation en recettes avec un montant de 0,3 milliard d'Ariary, tandis qu'en 2019, les recettes culminaient à 8,48 milliards d'Ariary. En moyenne, le Gouvernement a reçu une somme annuelle de 3,70 milliards d'Ariary pour les opérations sur FCV.

Une trajectoire tendancielle à la hausse des dépenses des FCV est observée depuis l'année 2019. Cela provient du fait que les dépenses ayant été classées en général dans le BGE durant les quatre dernières années, le solde et par conséquent la courbe des FCV évoluait durant ces périodes, au rythme du montant des recettes, ce qui n'est plus le cas en 2019.

En effet, suite à la recommandation de la Cour des Comptes dans son rapport sur le PLR 2018, stipulant que l'inscription de toutes les opérations relatives au FCV, tant en dépenses qu'en recettes doivent figurer dans le cadre IV, les dépenses à financement FCV pour l'année 2019 ont ainsi été rétablis dans ce cadre.

5. OPERATIONS EN CAPITAL DE LA DETTE PUBLIQUE

Les prévisions de recettes pour les Opérations en Capital de Dette Publique au titre de l'exercice 2019 se sont élevées à 4 832,92 milliards d'Ariary, réparties à 69,75% de Dettes Intérieures et à 30,25% de Dettes Extérieures. Quant aux dépenses, 3 478,67 milliards d'Ariary de crédits ont été finalement accordés à concurrence de 86,25% de Dettes Intérieures, 7,21% de Dettes Extérieures et 6,53% de Disponibilité Immobilisable.

Tableau 68 : Opération en Capital de la Dette Publique

Rubriques	En milliards Ariary					
	Recettes			Dépenses		
	Prévisions initiales	Prévisions finales	Réalisations	Crédits initiaux	Crédits finaux	Dépenses
Dettes intérieures	2 981,64	3 370,98	1 076,04	2 713,04	3 000,67	655,45
Dettes extérieures	1 653,23	1 461,94	894,21	244,71	250,90	230,02
Disponibilité immobilisable	0,00	0,00	-	208,49	227,10	-
Total	4 634,87	4 832,92	1 970,25	3 166,24	3 478,67	885,47

Source: MEF/SG/DGFAG/DB/SSB/DLR - CGAF 2019

Les ressources ont été recouvrées pour un montant de 1 970,25 milliards d'Ariary, représentant 40,77% des prévisions. Pour les ressources intérieures, sur un objectif final de 3 370,98 milliards d'Ariary, une somme de 1 076,04 milliards d'Ariary a été encaissée, soit 31,92% des recettes escomptées. Les ressources extérieures prévues pour un montant de 1 461,94 milliards d'Ariary sont recouvrées à hauteur de 61,17%, équivalent à 894,21 milliards d'Ariary.

Le remboursement du principal de la Dette Publique se situe à 885,47 milliards d'Ariary, représentant 25,46% de la dotation budgétaire finale pour la gestion 2019. Pour la Dette Intérieure, 655,45 milliards d'Ariary ont été payés, représentant 21,84% des crédits ouverts et 74,02% du total des obligations honorées en 2019. Au sujet de la Dette Extérieure, 230,02 milliards d'Ariary ont été versés aux créanciers, correspondant à 91,68% de la dotation finale de la Loi de Finances et équivalent à 25,97% sur le remboursement total des obligations en 2019.

Par ailleurs, en 2019, le Ministère des Finances et du Budget a émis des garanties souveraines d'un montant total de 2 936 000 USD au profit de Air Madagascar pour la location d'appareils. Les garanties étatiques couvraient 6 mois de loyer uniquement pour chacun de ces appareils. Cette situation est résumée dans le tableau ci-après :

Tableau 69 : Encours des Garanties octroyées par l'Etat en 2019

						En USD
Bénéficiaire	Créditeur	Objet du contrat	Montant total du contrat	Garantie octroyée	Garantie appelée	Encours 2019 (Equivalent à 6 mois de loyer)
Air Madagascar	ELIX ASSETS 7 LIMITED	Location ATR 72-212A	23 760 000	1 188 000	-	1 188 000
Air Madagascar	ELIX ASSETS 7 LIMITED	Location 72-212A	23 760 000	1 188 000	-	1 188 000
Air Madagascar	SKY HIGH II LEASING COMPANY LTD	Location B737-800	16 800 000	560 000	-	560 000
TOTAL			64 320 000	2 936 000		2 936 000

Source: MEF/SG/DGT/DDP

Tableau 70 : Résultats généraux de l'exécution de la Loi de Finances 2019

Nomenclature	Recettes		Dépenses		Exécutions		En Ariary
	Prévisions initiales	Prévisions finales	Crédits initiaux	Crédits finaux	Recettes	Dépenses	Résultats
CADRE I							
BUDGET GENERAL DE L'ETAT							
a - Opération de Fonctionnement	6 501 900 953 000,00	6 658 043 584 000,00	4 783 118 239 000,00	5 237 028 218 000,00	5 670 804 411 065,13	4 963 543 295 137,08	-1 076 981 847 918,00
b - Opération d'Investissement	985 000 000 000,00	994 409 500 000,00	3 603 151 900 000,00	3 711 209 400 000,00	219 593 037 879,32	2 003 836 001 725,37	
TOTAL CADRE I	7 486 900 953 000,00	7 652 453 084 000,00	8 386 270 139 000,00	8 948 237 618 000,00	5 890 397 448 944,45	6 967 379 296 862,45	
CADRE II							
BUDGETS ANNEXES							
a - Opération de Fonctionnement	32 315 300 000,00	32 315 300 000,00	32 315 300 000,00	32 315 300 000,00	19 061 696 387,68	14 478 890 461,07	4 582 805 926,61
b - Opération d'Investissement	11 699 750 000,00	11 699 750 000,00	11 699 750 000,00	11 699 750 000,00	3 064 649 490,81	3 064 649 490,81	
TOTAL CADRE II	44 015 050 000,00	44 015 050 000,00	44 015 050 000,00	44 015 050 000,00	22 126 345 878,49	17 543 539 951,88	
CADRE III							
COMPTES PARTICULIERS DU TRESOR							
a - Opération de Fonctionnement	791 134 731 000,00	1 291 549 129 000,00	1 010 313 385 400,00	1 009 739 695 000,00	959 781 682 843,06	769 278 368 067,33	111 432 473 601,46
b - Opération d'Investissement	0,00	0,00	171 615 000 000,00	161 820 000 000,00	0,00	79 070 841 174,27	
TOTAL CADRE III	791 134 731 000,00	1 291 549 129 000,00	1 181 928 385 400,00	1 171 559 695 000,00	959 781 682 843,06	848 349 209 241,60	
CADRE IV							
OPERATIONS GENERATRICES DE FCV ET ASSIMILEES							
FCV	1 549 100 000,00	1 549 100 000,00	7 012 100 000,00	7 012 100 000,00	8 476 108 200,47	4 242 016 552,70	4 234 091 647,77
TOTAL CADRE IV	1 549 100 000,00	1 549 100 000,00	7 012 100 000,00	7 012 100 000,00	8 476 108 200,47	4 242 016 552,70	
CADRE V							
OPERATIONS EN CAPITAL DE LA DETTE PUBLIQUE							
Dettes Intérieures	2 981 635 408 000,00	3 370 982 000 000,00	2 713 041 508 600,00	3 000 672 000 000,00	1 076 041 756 739,25	655 448 575 995,33	1 084 781 547 997,60
Dettes Extérieures	1 653 230 000 000,00	1 461 943 000 000,00	244 709 000 000,00	250 895 520 000,00	894 206 868 287,79	230 018 501 034,11	
Disponibilité Immobilisable	0,00	0,00	208 488 059 000,00	227 098 380 000,00	-	-	
TOTAL CADRE V	4 634 865 408 000,00	4 832 925 000 000,00	3 166 238 568 000,00	3 478 665 900 000,00	1 970 248 625 027,04	885 467 077 029,44	
Opération de trésorerie	0,00	0,00	173 001 000 000,00	173 001 000 000,00	8 259 250 644,75	138 584 710 162,50	-130 325 459 517,75
TOTAL GENERAL	12 958 465 242 000,00	13 822 491 363 000,00	12 958 465 242 000,00	13 822 491 363 000,00	8 859 289 461 538,26	8 861 565 849 800,57	-2 276 388 262,31

Déficit de l'exécution des Lois de Finances de l'année 2019: **2 276 388 262,31 Ariary**

6. DEPASSEMENTS DE CREDITS

a. Dépassements de crédits sur financements RPI

- MINISTERE DE LA SECURITE PUBLIQUE

Tableau 71 : Dépassements du Ministère de la Sécurité Publique

En Ariary						
Code Ordsec	Code SOA	Compte	LFI	Crédits finaux	Dépenses	Dépassements
00-150-A-00000	00-15-0-411-00000	6131	180 000 000,00	0,00	45 000 000,00	-45 000 000,00
	00-15-0-410-00000		449 900 000,00	0,00	112 475 000,00	-112 475 000,00
			629 900 000,00	0,00	157 475 000,00	-157 475 000,00

Sources : BCSE Ministère de la Sécurité Publique 2019 – Etat de dépassement de crédits

Au titre de l'année 2019, des dépassements de crédits sur financement RPI d'un montant de 157 475 000,00 Ariary ont été constatés au niveau du Ministère de la Sécurité Publique. Selon les explications du Ministère concerné, trois (3) éléments ont généré ce dépassement de crédits, à savoir :

i) Un changement d'organigramme

Un changement d'organigramme a été opéré au sein du Ministère de la Sécurité Publique en 2019, lequel a entraîné la suspension d'exécution du budget surtout pour les Imputations administratives :

- 00-15-0-410-00000
- 00-15-0-411-00000

Néanmoins, le Ministre de la Sécurité Publique a envoyé une lettre auprès du Ministre de l'Economie et des Finances, demandant le déverrouillage du SIIGFP afin de pouvoir procéder à des engagements financiers sur le compte 6131 de ces SOA, et ce dans le but de faire tourner la machine administrative.

ii) Un changement de code SOA

Ce changement d'organigramme a entraîné le changement de codes SOA au sein dudit Ministère. En effet, le code SOA 00-15-0-410-00000 Direction des Affaires Financières s'est vu remplacé par celui 00-15-0-3A0-00000 Direction des Affaires Financières et le code SOA 00-15-0-411-00000 Service Central des Finances et du Budget par 00-15-0-3A0-00000. Suite à la LFR 2019, les crédits inscrits dans les anciens SOA ont tous été aménagés dans les nouveaux, et les enveloppes budgétaires des anciens SOA ont également été remises à zéro, et ce, malgré l'achèvement du processus de liquidations et de mandatements dans le compte 6131 de chaque anciens SOA.

iii) Un dégagement portant sur deux montants au niveau du SIIGFP

L'accès au site du Trésor Public ayant été bloqué durant une certaine période, il a été impossible pour les acteurs budgétaires de suivre le processus de finalisation de ces opérations. Ainsi, dans le doute, le Ministère avait procédé aux dégagements et annulations de ces deux montants dans le SIIGFP et ce sans rejet officiel de la part du Trésor Public. Cependant, les opérations au niveau du Trésor Public sont restées momentanément en attente mais non arrêtées, c'est la raison pour laquelle,

les mandatements y afférents furent bel et bien effectués et les Ordres de Paiement correspondant à ces opérations ont été émis. Pour autant, les sommes citées supra ont été versées dans la carte du Gestionnaire de Carburant et Lubrifiant, et effectivement consommées en raison de la nécessité de ces dépenses.

- MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Tableau 72 : Dépassements du Ministère de l'Economie et des Finances

En Ariary

Code Ordsec	Code SOA	Compte	LFI	Crédits finaux	Dépenses	Dépassements
00-290-7-00000	00-25-0-120-00000	6131	25 000 000,00	0,00	2 500 000,00	-2 500 000,00
TOTAL			25 000 000,00	0,00	2 500 000,00	-2 500 000,00

Sources : BCSE Ministère de l'Economie et des Finances 2019 – Etat de dépassement de crédits

Pour le Ministère de l'Economie et des Finances, un engagement portant le numéro 201900000000813 du 16 janvier 2019, dont l'objet est « demande de chargement en crédits Carburant et Lubrifiants » pour les véhicules n°4427TAC, 7210TV, 1969AE, 9997TAB et 4959TAA dont le titulaire est Monsieur ANDRIANANTENAINA Mamy KF 333288, imputation administrative 00-25-0-120-00000 d'un montant de 2 500 000,00 Ariary, a été liquidé et mandaté le même jour. Suite à la fusion du Ministère de l'Economie et du Plan avec le Ministère des Finances et du Budget, tous les acteurs budgétaires ont été appelés à annuler et à suspendre toutes leurs opérations budgétaires.

De ce fait, une opération de dégagement a été effectuée dans le SIIGFP suivant visa 2019000000003220 du 30 janvier 2019, jusqu'à l'annulation de la liquidation déjà en cours. En revanche, les dossiers y afférents, déjà transmis au niveau du Trésor Public, ont été traités et le montant correspondant, transféré dans la carte du Gestionnaire de Carburant et Lubrifiant. Cependant, après vérification à posteriori (Etat de versement fourni par le bénéficiaire en tant que pièces justificatives), il a été constaté qu'un reversement a été effectué automatiquement au niveau du Trésor Public, ce qui signifie que les bénéficiaires dudit carburant n'ont pas consommé le montant de 2 500 000 Ariary.

b. Dépassement de crédits sur financement DTI

Tableau 73 : Dépassement de crédits sur financement DTI

En milliers Ariary						
MIN.	FIN	LFI	LFR	Crédits finaux	Réalisations	Disponible
41 - MAEP	20	0,00	82 000,00	83 000,00	2 226 471,27	-2 143 471,27
44 - MEDD	20	0,00	4 000,00	20 000,00	694 408,26	-674 408,26
51 - MEEH	20	0,00	4 333,00	4 333,00	12 923,41	-8 590,41
62 - MATHTP	20	0,00	10 000,00	10 000,00	1 401 812,14	-1 391 812,14
63 - MTTM	20	0,00	65 000,00	65 000,00	3 278 071,21	-3 213 071,21
71 - MSANP	20	0,00	189 000,00	189 000,00	17 002 517,37	-16 813 517,37
81 - MENTP	20	130 000,00	130 000,00	130 000,00	1 709 255,67	-1 579 255,67
TOTAL		130 000,00	484 333,00	501 333,00	26 325 459,34	-25 824 126,34

Sources : MEF/SG/DGFAG/DB/SSB/DLR

Les dépassements de crédits en DTI de l'année 2019 sont de l'ordre de **25 824 126 335,00** Ariary, pour lesquels chaque projet ayant été en dépassements a fait l'objet d'une convention entre le Ministère considéré et un bailleur. Ces conventions sont jointes en annexes à ce Projet de Loi de Règlement.

c. Dépassement de crédits sur financement Subvention

Tableau 74 : Dépassement de crédits sur financement Subvention

En milliers Ariary						
INSTITU/MIN	FIN-	LFI	LFR	Crédits finaux	Réalisations	Disponible
01 - PRESIDENCE	60	39 000,00	39 000,00	49 000,00	445 327,92	-396 327,92
05 - PRIMATURE	60	43 833 207,00	19 083 207,00	19 551 607,00	26 376 214,18	-6 824 607,18
14 - MID	60	454 000,00	454 000,00	799 025,00	1 310 797,65	-511 772,65
44 - MEDD	60	0,00	1 972 000,00	2 024 000,00	16 578 728,66	-14 554 728,66
51 - MEEH	60	0,00	325 000,00	350 000,00	936 622,87	-586 622,87
53 - MMRS	60	0,00	120 000,00	120 000,00	619 599,96	-499 599,96
62 - MATHTP	60	0,00	26 065 000,00	26 311 900,00	83 056 556,66	-56 744 656,66
71 - MSANP	60	0,00	18 899 368,00	18 899 368,00	58 143 571,49	-39 244 203,49
81 - MENETP	60	2 500 000,00	2 500 000,00	5 167 000,00	14 562 586,83	-9 395 586,83
TOTAL		46 826 207,00	69 457 575,00	73 271 900,00	202 030 006,22	-128 758 106,22

Sources : MEF/SG/DGFAG/DB/SSB/DLR

Les dépassements de crédits sur financements Subventions pour la gestion 2019 sont de l'ordre de **128 758 106 215,93** Ariary. Ces crédits sont à caractères évaluatifs.

d. Dépassement de crédits sur financement Emprunt

Tableau 75 : Dépassement de crédits sur financement Emprunt

En milliers Ariary

MIN.	FIN-	LFI	LFR	Crédits finaux	Réalisations	Disponible
01 - PRESIDENCE	70	900 000,00	900 000,00	900 000,00	2 578 576,31	-1 678 576,31
05 - PRIMATURE	70	2 229 143,00	2 229 143,00	2 229 143,00	2 589 957,65	-360 814,65
21 - MEF	70	0,00	14 837 149,00	14 877 149,00	33 404 563,45	-18 527 414,45
41 - MAEP	70	0,00	26 305 000,00	26 305 000,00	124 652 073,65	-98 347 073,65
51 - MEEH	70	0,00	4 556 120,00	4 556 120,00	32 219 479,80	-27 663 359,80
62 - MATHTP	70	0,00	39 616 976,00	29 631 976,00	59 220 135,81	-29 588 159,81
76 - MPPSPF	70	200 000,00	180 000,00	180 000,00	645 118,10	-465 118,10
81 -MENETP	70	2 054 047,00	2 054 047,00	1 741 047,00	3 333 354,42	-1 592 307,42
TOTAL		5 383 190,00	90 678 435,00	80 420 435,00	258 643 259,18	-178 222 824,18

Sources : MEF/SG/DGFAG/DB/SSB/DLR

Les dépassements de crédits sur financements Emprunts au titre de l'année 2019 sont de l'ordre de **178 222 824 181,49** Ariary. Ces crédits sont à caractères évaluatifs.

PROJET DE LOI DE REGLEMENT

2019

ANALYSE DES ARTICLES

Le présent projet de Loi de Règlement comprend onze (11) articles.

L'article premier ratifie les décrets d'avances pris au cours de l'exercice 2019.

Les articles 2 à 6 sont consacrés à l'énumération des réalisations et des résultats obtenus sur les cinq cadres budgétaires dans lesquels se répartissent les opérations des Lois de Finances 2019, telles qu'il ressort des documents justificatifs ci-après :

- 1- Opérations du Budget Général ;
- 2- Opérations des Budgets Annexes ;
- 3- Comptes Particuliers du Trésor ;
- 4- Opérations génératrices des Fonds de Contre-Valeur ;
- 5- Opérations en Capital de la Dette Publique.

L'article 7 constate les résultats des opérations sur la gestion de trésorerie.

L'article 8 constate les dépassements de crédits de fonctionnement et d'investissement au titre de la gestion.

L'article 9 établit le Compte de Résultat de l'année budgétaire, conformément à l'article 43 de la Loi Organique n° 2004-007 du 26 juillet 2004.

L'article 10 autorise l'imputation au compte permanent du Trésor des résultats déficitaires.

L'article 11 autorise la publication de la présente Loi dans le Journal Officiel de la République.

Enfin, au présent projet de Loi de Règlement, sont annexés le rapport de la Cour des Comptes consistant à l'examen des résultats d'exécution des Lois de Finances pour 2019, la déclaration générale de conformité des comptes des Ordonnateurs et le Compte Général de l'Administration des Finances (CGAF) des Lois de Finances 2019.

Tel est, Monsieur Le Président de la République, Monsieur le Premier Ministre, Mesdames et Messieurs Les Ministres, Les Vice-Ministres, Les Secrétaires d'Etat, l'objet du présent projet de Loi que j'ai l'honneur de soumettre à votre haute considération.

Antananarivo, le

LE MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES



RABARINIRINARISON
Rindra Hasimbelo



PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

PROJET DE LOI N° du Portant Loi de Règlement pour 2019

L'Assemblée Nationale a adopté en leur séance en date du

Le Président de la République,

- Vu la Constitution,
- Vu la Décision n° -HCC/D du

Promulgue la loi dont la teneur suit :

Article premier :

Est ratifié le décret d'avance pris au cours de l'exercice budgétaire 2019, en application de l'article 20 de la Loi Organique n°2004-007 du 26 juillet 2004 sur les Lois de Finances.

Article 2 :

Sont constatées, les opérations du Budget Général de l'Etat pour l'année 2019 qui s'élèvent à la somme de **5 890 397 448 944,45 Ariary** pour les recettes, et à la somme de **6 967 379 296 862,45 Ariary** pour les dépenses, soit un solde débiteur de **1 076 981 847 918,00 Ariary**.

Article 3 :

Sont constatés, les résultats nets des Opérations des Budgets Annexes pour 2019 qui s'élèvent, en recettes à **22 126 345 878,49 Ariary**, et en dépenses, à la somme de **17 543 539 951,88 Ariary**, dégageant un solde créditeur de **4 582 805 926,61 Ariary** à savoir :

a- Pour le budget annexe de l'Imprimerie Nationale, en recettes, à **18 234 673 170,61 Ariary**, et en dépenses, à **12 831 398 602,41 Ariary**, soit un excédent de recettes de **5 403 274 568,20 Ariary** à verser aux fonds de réserves et fonds de renouvellement de ce budget.

b- Pour le budget annexe des Postes et Télécommunications, en recettes, à **3 891 672 707,88 Ariary**, et en dépenses, à **4 712 141 349,47 Ariary**, soit un déficit de **820 468 641,59 Ariary**.

Article 4 :

Sont constatées, les Opérations des Comptes Particuliers du Trésor pour l'année 2019 qui s'élèvent respectivement en recettes, à **959 781 682 843,06 Ariary**, et en dépenses, **848 349 209 241,60 Ariary**, soit un solde créditeur de **111 432 473 601,46 Ariary**.

Article 5 :

Sont constatées, les Opérations génératrices de Fonds de Contre-Valeur qui s'élèvent respectivement en recettes, à **8 476 108 200,47 Ariary**, et en dépenses, à **4 242 016 552,70 Ariary**, soit un solde créditeur de **4 234 091 647,77 Ariary**.

Article 6 :

Sont constatées, les Opérations en Capital de la Dette Publique qui s'élèvent respectivement en recettes, à **1 970 248 625 027,04 Ariary**, et en dépenses, à **885 467 077 029,44 Ariary**, soit un solde créditeur de **1 084 781 547 997,60 Ariary**.

Article 7 :

Sont constatées, les opérations de la gestion de trésorerie qui s'élèvent respectivement en recettes, à **8 259 250 644,75 Ariary**, et en dépenses, à **138 584 710 162,50 Ariary**, soit un solde débiteur de **130 325 459 517,75 Ariary**.

Article 8 :

Sont constatés les dépassements sur les crédits limitatifs d'un montant de **159 975 000, 00 Ariary**.

Sont constatés les dépassements sur les crédits évaluatifs d'un montant de **332 805 056 732,42 Ariary**.

Sont autorisées en conséquence, en application de l'article 13 de la Loi Organique n° 2004-007 du 26 juillet 2004 sur les Lois de Finances, les inscriptions des crédits correspondants, à titre de renflouement de ces dépassements.

Article 9 :

Sont établis, conformément aux répartitions figurant dans l'état récapitulatif annexé au présent Projet de Loi, les résultats de l'année 2019 qui comprennent :

- 1- Le déficit des opérations du Budget Général, soit **1 076 981 847 918,00 Ariary** ;
- 2- L'excédent des opérations des Budgets Annexes, soit **4 582 805 926,61 Ariary** ;
- 3- Le profit dans l'exécution des Comptes Particuliers du Trésor soit **111 432 473 601,46 Ariary** ;
- 4- La variation nette du solde créditeur des Fonds de Contre Valeur soit **4 234 091 647,77 Ariary** ;

5- La variation nette du solde créditeur des comptes d'Emprunts, soit **1 084 781 547 997,60 Ariary** ;

6- La perte résultant de la gestion de trésorerie, soit **130 325 459 517,75 Ariary**.

Article 10 :

Est autorisée, l'imputation au Compte permanent du Trésor la somme de **2 276 388 262,31 Ariary**, montant des résultats déficitaires de l'année 2019.

Article 11 :

La présente Loi sera publiée au Journal Officiel de la République. Elle sera exécutée comme Loi de l'Etat.

Promulguée à Antananarivo, le

Andry RAJOELINA

**Vu Pour être annexé au Décret n°
du**

**Par Le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,**

NTSAY Christian